

HASSEN BACHIR CHERIF ET GHANIA YACEF TIRENT LEUR RÉVÉRENCE

LA PRESSE ALGÉRIENNE EN DEUIL



Page 24

MIDI

ISSN : 1112-7449



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 3104 | Lundi 5 juin 2017 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS 2019 : CELA A ÉTÉ CONSTATÉ LORS DE LA ZONE MIXTE

LES VERTS DÉCIDÉS À OUVRIR UNE NOUVELLE PAGE

Page 17

INSTALLATION DES STRUCTURES DE L'ASSEMBLÉE

BATAILLE DANS LES COULISSES DE L'APN

Presque quinze jours après son installation et l'élection de Said Bouhadja au poste de président, la nouvelle assemblée populaire nationale (APN) n'est pas encore opérationnelle.

Page 3



SELON DJAMEL KAOUANE

L'ARAV DOIT POUVOIR ASSUMER SES RESPONSABILITÉS

L'Autorité de Régulation de l'Audiovisuel (ARAV) doit pouvoir assumer ses responsabilités et ses missions, a déclaré le ministre de la Communication, Djamel Kaouane, lors de l'audience qu'il a accordée hier au président de cette instance, Zouaoui Benhamadi, a indiqué un communiqué du ministère.



Page 6

LUTTE CONTRE LA VIOLENCE EN MILIEU SCOLAIRE

LES PROTOCOLES EXÉCUTIFS PROCHAINEMENT ÉLABORÉS

Page 5

ATTENTAT DE TÉBESSA

ARRESTATION DES AUTEURS

Page 3



2

abris pour terroristes détruits par l'ANP lundi dernier dans les wilayas de Sétif et Boumerdès.

14

amendements sont à l'étude dans le cadre de la loi relative aux hautes responsabilités exigeant la nationalité algérienne.

780

ascenseurs en panne dans autant d'immeubles de la capitale depuis plus de 50 ans.

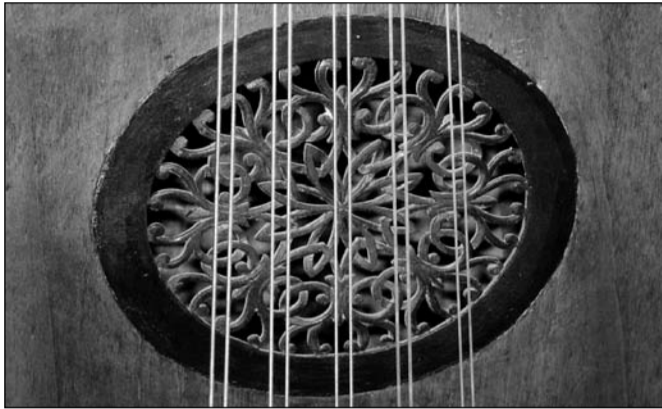
Décès de Tayssir Akla, compositeur syrien et ami de l'Algérie

Le compositeur et chef d'orchestre syrien, Tayssir Akla, un ami de l'Algérie où il avait séjourné pendant quarante ans, est décédé mardi à l'âge de 77 ans à Bruxelles en Belgique, a annoncé le site de la Radio algérienne.

Installé en Algérie au lendemain de l'indépendance de l'Algérie en 1962, Tayssir Akla, qui a eu à diriger au cours des années 70 l'orchestre de la Radio algérienne, a composé des chansons dédiées à la guerre de Libération nationale, à l'instar de *Ana el Djazair* ou encore *Tawrat al ahrar*, chantée par Saliha Essaghira.

Né en Syrie, Tayssir Akla s'était marié à la chanteuse algérienne d'origine syrienne Nadia Kerbache, décédée en 2010.

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a



regretté dans un message de condoléances la perte d'un "grand compositeur que l'Algérie avait adopté".

De nouveaux établissements pénitentiaires pour faire face à la surpopulation carcérale



Le directeur général de l'administration pénitentiaire et de réinsertion, Mokhtar Felioune, a annoncé mardi à Alger la prochaine réception d'établissements pénitentiaires à Batna, Arris, Aïn-Oulmane, Chréa, Aïn-Beïda et Oum-El-Bouaghi pour faire face à la surpopulation carcérale dans certaines prisons. Ces

nouvelles structures remplaceront les anciens établissements qui ne sont plus adaptés à la politique pénitentiaire actuelle car ayant été conçus à l'époque coloniale pour emprisonner des individus sans se soucier de leur réinsertion sociale. Plusieurs établissements ont été réceptionnés récemment pour faire face au phénomène de la surpopulation carcérale, a rappelé le responsable, citant à ce titre les prisons de 2.000 places à Koléa, de 1.000 places à Blida, de 300 places à Tadjenamet et de 300 places à Ghazaouet. Il a également évoqué les quatre (4) prisons "ouvertes" d'une capacité de 200 places chacune à Aïn-M'lila, Oum-El-Bouaghi, Relizane et Chlef. Le territoire national compte 11 prisons "ouvertes" qui accueillent "plus de 6.233 détenus", a ajouté M. Felioune, précisant que ces établissements formaient les détenus dans certaines spécialités agricoles, notamment l'apiculture, l'horticulture et la culture maraîchère. Par ailleurs 41.410 détenus sont inscrits dans l'enseignement général et la formation professionnelle au titre de l'année 2016, soit 1.467 détenus de plus par rapport à 2015.

Encourager les chercheurs dans le développement de la biotechnologie en Algérie

Le directeur général des services de santé au ministère de tutelle, El Hadj Mohamed, a appelé lundi à Alger, pour l'accompagnement et le soutien des chercheurs pour le développement de la biotechnologie en Algérie. Dans une déclaration à la presse, en marge d'un atelier dédié à la biotechnologie, El Hadj Mohamed a jugé nécessaire d'"encourager les chercheurs dans ce domaine, relativement très récent dans le monde entier". Il ajoute que l'Algérie possède un potentiel intellectuel très important qu'"il faut encourager" pour développer la recherche en biotechnologie estimant "insuffisant" le nombre de chercheurs activant dans ce domaine. Dans le domaine de la santé, la biotechnologie est utilisée pour, entre autres, fabriquer des organismes génétiquement modifiés et des vaccins.

Le responsable a, à l'occasion, cité le Centre de recherche en biotechnologie de Constantine, qui doit, selon lui, s'impliquer davantage pour le développement de ce domaine, en "attirant les chercheurs de tout le territoire national" et en



essayant de "convaincre les entrepreneurs à exploiter les recherches". Opérationnel depuis 2010, le CRBT, placé sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique, est le premier centre national de biotechnologie en Algérie.

D
I
X
I
T

Boudjema Talai

"Nous avons inspecté quatre chantiers de travaux publics, dont celui de 33 km reliant Lakhdaria à Bouira, nous sommes satisfaits de la cadence ainsi que de la bonne qualité des travaux en cours dont le projet devra être livré d'ici au mois de janvier prochain."

Il découvre 100 kg d'or dans sa nouvelle maison

Un homme qui venait d'hériter d'une maison en Normandie, dans l'ouest de la France, a eu l'heureuse surprise d'y découvrir 100 kilogrammes d'or, d'une valeur de 3,5 millions d'euros, dissimulés un peu partout, a-t-on appris mardi auprès de l'hôtel des ventes de la ville. "Il y avait 5.000 pièces d'or, deux barres de 12 kg et 37 lingots d'1 kg", a énuméré Nicolas Fierfort, commissaire-priseur de l'hôtel des ventes d'Évreux, confirmant une information de la presse locale. Le tout "extrêmement bien caché. C'était sous des meubles, sous des piles de linge, dans la salle de bains...", a précisé Me Fierfort. Mais aussi dans l'emballage d'une bouteille de whisky ou une boîte en fer-blanc vissée sous un meuble — sa première découverte. C'est en démenageant dans la maison que l'héritier a trouvé au fur et à mesure le trésor. L'or avait été acheté légalement dans les années 50 et 60. Tous les certificats d'authenticité ont été retrouvés. Le magot a été dispersé par la salle des ventes d'Évreux du 30 octobre au 8 novembre, auprès d'acheteurs français et internationaux. Plus encore que l'héritier, le service des impôts français pourrait bien être le grand gagnant de l'affaire, avec des droits de succession à 45 %.

Une grand-mère invite son petit-fils pour Thanksgiving et se retrouve ave... 600 convives

Wanda Bench, une grand-mère résidant en Arizona, aux États-Unis, voulait faire plaisir à son petit-fils en le conviant au traditionnel repas de Thanksgiving, célébré chaque année le quatrième jeudi du mois de novembre. Elle a malencontreusement envoyé un SMS au mauvais numéro, et son invitation s'est transformée en événement Facebook, rassemblant plus de 600 participants. Pensant envoyer un message à son petit-fils le 15 novembre dernier, c'est Jamal Hinton, 17 ans, qui reçoit l'invitation pour Thanksgiving par SMS. Intrigué, le jeune homme demande alors à son expéditeur qui il est, et reçoit en réponse "c'est ta grand-mère" suivi d'un émoticône représentant une grand-mère. Pas plus avancé sur l'identité de cet inconnu, il demande un selfie à son interlocuteur. Il reçoit alors une photo de Wenda, et lui répond gentiment qu'elle s'est trompée de destinataire. Jamal lui demande tout de même si l'invitation tient toujours, ce à quoi Wenda répond : "Bien sûr que vous pouvez, c'est ce que font les grands-mères... nourrir tout le monde". Wenda ne s'imaginait pas alors que cette généreuse invitation ferait le tour des réseaux sociaux, puisque l'adolescent, flatté et touché, a partagé sa conversation sur Twitter. Sans penser que le numéro de téléphone de Wenda serait visible dans le tweet ! En quelques heures, Wanda a reçu plus de 600 demandes de personnes qui voulaient, elles aussi, venir au fameux repas !

INSTALLATION DES STRUCTURES DE L'ASSEMBLÉE

Bataille dans les coulisses de l'APN

Presque quinze jours après son installation et l'élection de Saïd Bouhadja au poste de président, la nouvelle assemblée populaire nationale (APN) n'est pas encore opérationnelle.

PAR KAMAL HAMED

Et pour cause, elle ne dispose pas encore des structures essentielles, à savoir le bureau et les commissions permanentes. Cela ne saurait cependant tarder. Selon des sources parlementaires, ça va être convoqué incessamment, c'est à dire dans le courant de la semaine en cours, les chefs des différents groupes parlementaires à l'effet d'examiner toutes les modalités relatives à cette opération d'installation de l'ensemble des structures de l'assemblée. Il faut dire que les partis représentés à l'APN ont tous désigné les chefs de leurs groupes parlementaires. Ainsi le FLN, qui avec 161 députés dispose du plus grand nombre de sièges, a nommé Saïd Lakhdari à la tête de son groupe parlementaire. Ce député, élu dans la circonscription de Tizi Ouzou, est Mouhafadh cette wilaya et qui a occupé le poste de vice président de la chambre basse lors de la précédente législature, succède ainsi à Mohamed Djemai. Pour le RND, qui est la deuxième force à l'assemblée avec 103 députés, le choix d'Ahmed Ouyahia s'est porté sur Belabas, élu dans la circonscription de Djelfa.



Ce dernier succède ainsi à Mohamed Guudji qui a été chef du groupe parlementaire du parti durant plusieurs années lors de la précédente législature. Troisième force politique à l'APN avec 34 sièges le MSP a désigné Nasser Hamdadouche, élu dans la circonscription de Jijel et membre du bureau national du mouvement. Les indépendants ont, quant à eux, choisi Mohamed Osmane. Ce groupe parlementaire est composé de 28 députés alors que le TAJ, avec 20 députés, a désigné Mustapha Nouassa comme chef de son groupe parlementaire. L'alliance El Adala, Nahda El Bina, a porté son choix sur le député de Constantine Lakhdar Benkhaklaf. Le FFS a

renouvelé sa confiance au député de Bejaïa Chaffa Bouaïche. Et c'est le même cas pour le parti des travailleurs avec Djelloul Djoudi.

On ne connaît pas pour l'heure le nom du chef du groupe parlementaire du front El Moustakbal. Notons qu'il est exigé d'avoir au moins 10 sièges pour pouvoir avoir droit de former un groupe parlementaire. Maintenant la bataille promet d'être rude pour l'accès au bureau de l'APN et occuper ainsi un des 9 postes de vice président. Cela sera aussi le cas pour la présidence des 12 commissions permanentes. Au FLN c'est déjà à couteaux tirés que les prétendants aux postes de vice présidents s'affron-

tent et le secrétaire général du parti, Djamel Ould Abbas, risque fort bien de trouver des difficultés pour faire le choix. Ce d'autant qu'on ne connaît pas pour l'heure le nombre de postes qui reviennent à chaque groupe parlementaire.

Car en plus du FLN, du RND des indépendants du TAJ et du MPA, l'opposition aussi compte siéger au bureau de l'APN contrairement à la précédente législature où elle a boycotté les structures de l'assemblée. En effet et mis à part le FFS qui a d'ores et déjà annoncé qu'il ne ferait pas partie des structures de l'assemblée tout porte à croire que le MSP, l'alliance El Adala, Nahda et El Bina ainsi que le parti des travailleurs feront leur entrée tant au bureau de l'assemblée que dans les commissions permanentes. A ce propos on verra certainement le premier clash entre la majorité parlementaire et l'opposition. Tout sera plus clair à l'issue de la formation du bureau de l'APN. Cette dernière devra en tout cas installer au plus vite l'ensemble de ses structures pour pouvoir s'atteler à son premier grand exercice, à savoir l'examen du plan d'action du gouvernement.

KH

COMMERCE

Le nouveau ministre limoge son secrétaire général

PAR CHAHINE ASTOUATI

Le nouveau staff du gouvernement sort ses griffes et annonce la couleur. Devant la marge de manœuvre très rétrécie et qui ne permet pas le droit à l'erreur, les hommes de Tebboune foncent dans le tas.

La première action d'envergure dans ce contexte, est venue du ministère du commerce, soit un secteur de haute importance.

En effet et selon une source sûre du ministère, il a été mis fin, hier, aux fonctions

du secrétaire général, Mohamed Helaili. Son éviction a été décidée par le nouvel occupant de l'Immeuble des Bananiers, Ahmed Saci. Notre source explique que le ministre et après un examen approfondi de la situation de l'institution commerciale à tous les niveaux, a fait un constat d'échec s'agissant de la gestion de Helaili et son incapacité à mener à bien les missions entrant dans ses prérogatives.

A la charge de l'ancien SG encore, le ministre a consigné également une tendance au parti pris et à la partialité au profit de cer-

tains opérateurs par rapport à d'autres. Des dividendes en contrepartie ? On ne le saura pas !

Mais il reste que par ce geste, le ministre entend montrer sa volonté de donner un nouveau souffle à un tel secteur névralgique. De ce fait, Saci a fait confiance à Benghanem Lahcen, qui occupait jusque-là la fonction de SG du Conseil de la compétition, pour prendre le relais au Secrétariat général, a enfin indiqué notre source.

C. A.

ATTENTATS DE LONDRES

L'Algérie appelle à poursuivre le combat contre le terrorisme

PAR LAKHDARI BRAHIM

Dans une déclaration faite à l'Aps, hier, le Porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Abdelaziz Benali Cherif a réagi aux attentats perpétrés samedi à London Bridge et Borough Market.

« L'Algérie condamne avec la plus grande force les attentats terroristes ayant ciblé samedi la capitale britannique, et exprime sa solidarité avec le peuple, le gouvernement et les familles des victimes britanniques et d'autres nationalités » dira le Porte-parole du MAE. Rappelant ensuite que « La Grande-Bretagne vient d'être encore une fois brutalement frappée par une terrible attaque terroriste », Benali Cherif souligne : « Nous demeurons convaincus que les auteurs de ces crimes, qui

franchissent par leurs actes abominables chaque jour davantage un nouveau cap dans la terreur et la violence, ne réussiront point à ébranler la détermination des peuples et des sociétés à poursuivre leur combat pour venir à bout du terrorisme et pour annihiler l'idéologie qui le sous-tend »

Enfin, il a conclu en mettant en avant qu'« en ces moments difficiles, nous exprimons notre solidarité avec la Grande-Bretagne, son peuple et son gouvernement, ainsi qu'avec les familles et les gouvernements des victimes de cette hideuse attaque », soutenant que l'Algérie réitérait sa disponibilité à « poursuivre avec les membres de la communauté internationale l'œuvre commune qui consiste à combattre le terrorisme sur tous les fronts, ensemble et d'une manière coordonnée ».

«Aucun ressortissant algérien parmi les victimes»

Par ailleurs, Benali Cherif a tenu à rassurer les familles algériennes en affirmant qu'« aucun ressortissant algérien ne figure parmi les victimes de l'attentat terroriste ayant ciblé samedi soir le pont de London Bridge à Londres » a-t-il indiqué.

E d'expliquer que « Selon les informations préliminaires recueillies par nos services diplomatiques et consulaires à Londres, aucune victime algérienne n'est à déplorer pour le moment », ajoutant que l'ambassade et le consulat d'Algérie à Londres étaient en contact permanent avec les autorités britanniques pour suivre l'évolution de la situation.

L. B.

ATTENTAT DE TÉBESSA Arrestation des auteurs

Les terroristes auteurs de l'attentat à la bombe artisanale, le 2 juin dernier à Tébessa, ont été arrêtés, hier à Bir El Ater (W Tébessa), par des éléments de la Gendarmerie Nationale, a indiqué la Défense dans un communiqué.

« Suite à l'enquête et aux investigations des services de la Gendarmerie Nationale de Bir El Ater, wilaya de Tébessa/5°RM, avec les trois terroristes : R.Hamid, R.Saddam et M.Mahiou, arrêtés le 03 juin 2017, ils ont reconnu être derrière la pose de la mine de confection artisanale qui a explosé lors du passage d'une patrouille militaire, le 02 juin 2017 », lit-on dans le communiqué qui ajoute que « Lesdits criminels seront présentés devant la justice. »

Pour rappel, deux militaires ont trouvé la mort dans cet attentat qui a fait également quatre blessés.

R. N.

TÉBESSA Arrestation de trois éléments de soutien au terrorisme

Trois éléments de soutien au terrorisme ont été arrêtés, avant-hier samedi à Tébessa, par la Gendarmerie Nationale. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué de la Défense.

« Des éléments de la Gendarmerie Nationale ont arrêté, le 03 juin 2017 à Tébessa/5°RM, trois éléments de soutien aux groupes terroristes », écrit le MDN. La même source ajoute, par ailleurs, que des Gardes-frontières « ont saisi, à Tindouf/3°RM, une quantité de kif traité s'élevant à 200 kilogrammes. »

En outre, des détachements de l'ANP ont saisi à Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam « un camion, 9,4 tonnes de denrées alimentaires, 1000 litres de carburants et des outils d'orpillage », ajoute le communiqué.

Enfin, un autre détachement de l'Armée « a intercepté, à El-Oued/4°RM, quatre contrebandiers, quatre véhicules, six quintaux de denrées alimentaires et 3096 boîtes de produits cosmétiques », conclut le même document.

R. N.

L'ECOLE ESSAIA

Une pépinière des ingénieurs en industrie alimentaire

L'Ecole supérieure des sciences de l'aliment et des sciences de l'agroalimentaire (Essaia), créée en février dernier, verra en 2019 la sortie de sa première promotion d'ingénieurs spécialisés dans l'industrie alimentaire, destinés principalement aux entreprises de ce secteur qui a le vent en poupe.

PAR RIAD EL HADI

Résultant de la transformation, par un décret de février 2017, de l'Ecole préparatoire en sciences de la nature et de la vie (Epsnv), l'Essaia, située à El Harrach (Alger), tend à devenir un pôle de formation dans le secteur de l'agroalimentaire, explique à l'APS la directrice de cette nouvelle école supérieure, Mme Meriem Ben Mehdi. La décision de créer un tel établissement, le seul en Algérie, "est un choix imposé principalement par le développement remarquable du secteur de l'industrie alimentaire en Algérie mais qui souffre d'un manque flagrant d'encadrement technique qualifié", explique-t-elle. Selon les statistiques, plus de 17.000 entreprises, publiques et privées, activent dans le secteur agroalimentaire en Algérie. En outre, 20.000 projets d'investissements agricoles et agroalimentaires d'un coût de 200 milliards DA ont été enregistrés depuis 2010. Ce qui représente un énorme potentiel.

A ce propos, Mme Ben Mehdi relève que ses consultations menées en direction



des responsables d'entreprises et d'organisations patronales sur leurs besoins, en termes de ressources humaines techniques, révèlent souvent un manque substantiel de cadres dans cette spécialité.

"Il est donc question de répondre aux besoins d'un secteur agroalimentaire très recruteur", explique-t-elle. "L'idée est de maximiser les chances de nos diplômés à décrocher un travail. L'objectif de notre école est de former utile et d'offrir aux entreprises des cadres de qualité surtout que le secteur de l'agroalimentaire en Algérie enregistre une croissance à tous les niveaux", ajoute-t-elle.

La première promotion des ingénieurs, qui seront issus de cette école en 2019 après avoir entamé leur cursus à l'ex. Ecole préparatoire en sciences de la nature et de la vie, sera spécialisée dans le contrôle de la qualité et l'analyse alimentaire, tandis qu'à la rentrée 2017-2018, une autre spécialité sera introduite portant sur les sciences de la conservation et de l'emballage alimentaire.

Cette nouvelle spécialité vise à former des professionnels dans le domaine de l'emballage "qui est une science à part entière" alors que l'Algérie manque grandement de professionnels en la matière, observe la même responsable.

"Les métiers de l'emballage n'existent pas chez nous", explique la directrice de cette école, en soulignant que les consommateurs ignorent si les emballages des produits qu'ils achètent, tels qu'ils

sont fabriqués actuellement, soient réellement contrôlés et s'ils ne posent pas un danger sur leur santé et l'environnement.

Des débouchés variés et multiples

Les débouchés de l'ESSAIA sont divers et nombreux: Dans le secteur de l'agroalimentaire, les diplômés de cet établissement sont destinés vers les créneaux liés essentiellement au contrôle de la qualité, au service de gestion de la qualité, à la recherche et développement, à la production ou à l'achat des matières premières, et ce, dans les entreprises agroalimentaires ainsi que dans les services de contrôle et de répression des fraudes du ministère du Commerce.

Selon Mme Ben Mehdi, avec l'ouverture d'autres spécialités dans les trois ou quatre prochaines années, la liste des débouchés devrait s'élargir davantage (douanes, laboratoires, centres de recherche...).

"L'avantage dans ce cursus est que les étudiants sont recrutés au niveau national, sachant qu'actuellement, nous avons des élèves représentant 42 wilayas qui vont contribuer au développement local de leurs régions respectives dans le domaine de l'agroalimentaire", estime-t-elle. Pour accélérer le processus de développement et assurer une plus grande performance de cette école, des accords de

coopération ont été signés avec des entreprises algériennes ainsi qu'avec des écoles similaires étrangères dont notamment françaises dans le cadre d'échange d'expertise et de formation et de coopération scientifique et technique.

Elle a également signé des accords avec des universités algériennes comme celles de Ghardaïa et de Tamanrasset dans les domaines techniques et de recherche afin de valoriser les produits du terroir dans les Hauts Plateaux et le sud du pays.

Récemment, des conventions ont été signées avec quatre entreprises privées de l'agroalimentaire, à savoir l'Etablissement Larbi-Cherif-Chafik de Béjaïa, spécialisé dans la fabrication de produits parapharmaceutiques, l'Eurl Bioherbs d'Alger (fabrication de compléments alimentaires), l'Eurl Proderma de Sidi Bel Abbès (compléments alimentaires et produits cosmétiques), et la Sarl Myrale de Bordj Bou Arreridj (fabrication de compléments alimentaires).

Quant aux conditions d'accès à cette école supérieure, il est exigé du candidat le diplôme de baccalauréat avec une moyenne minimale révisable d'une année à une autre, et réussir le concours d'accès.

"La condition de la moyenne obtenue au Bac n'a pas empêché de recevoir des centaines de dossiers de candidatures, mais nous n'en retenons que les meilleurs. Parfois, nous avons des candidats avec de très bonnes moyennes au Bac, supérieures à 15 et 16, qui ont préféré étudier chez nous que d'aller vers d'autres spécialités habituellement plus prisées comme la pharmacie ou la médecine", constate la même responsable.

Quelque 650 étudiants, venant des quatre coins du pays, suivent actuellement leurs études à l'ESSAIA et dont la grande majorité provient de l'ex.Ecole préparatoire en sciences de la nature et de la vie. L'Ecole offre aussi des formations continues de courte durée sur les bonnes pratiques, l'hygiène et la préparation en industrie agroalimentaire et la restauration collective, dans le cadre de conventions signées avec des partenaires tels les restaurants universitaires.

R. E.

HÉCATOMBE ROUTIÈRE PENDANT LE RAMADAN

12 morts et 27 blessés en 24 heures

Les accidents de la route augmentent drastiquement pendant le mois de Ramadan. C'est le triste constat de la Gendarmerie Nationale qui fait état, dans un communiqué, de 12 morts et 27 blessés, hier samedi au niveau de 13 wilayas du pays.

Selon les précisions de la GN, les wilayas concernées par ces sinistres sont: "Chlef, Médéa, Boumerdès, Tipaza, Saïda, Oran, Adrar, Laghouat, Batna, Sétif, El-Tarf, mila et Tamanrasset."

On apprendra également à lecture du document que l'accident le plus meurtrier a été enregistré "sur la RN n°01, reliant Tamanrasset à In-Amguel" faisant "quatre morts et trois blessés."

Cet accident a été provoqué par l'excès de vitesse d'un conducteur d'un véhicule léger, qui a perdu le contrôle de sa voiture. Deux véhicules se sont alors percutés frontalement avant de se renverser, selon la même source.

R. N.

Un programme d'exploitation spécial pour le Ramadan

PAR RAYAN NASSIM

L'entreprise de transport algérien par câble (Etac) a établi un programme d'exploitation spécial des téléphériques durant le Ramadan afin de s'adapter aux besoins de ses usagers durant ce mois, a-t-on appris hier auprès de cette entreprise publique.

A Alger, le téléphérique d'El Madania assurera le service tous les jours à partir de 6h00 du matin jusqu'à 1h00 du matin du jour suivant, avec une petite interruption à l'heure du ftour de 19h00 à 20h45, indique un communiqué de cette entreprise chargée de l'exploitation des téléphériques en

Algérie.

La télécabine de Oued Koriche sera ouverte, elle aussi, 7j/7 de 7h00 du matin jusqu'à 01h00 du matin avec une interruption de 2 heures de 19h00 à 21h00.

Quant aux deux autres téléphériques d'Alger (Mémorial et Palais de la Culture), aucun changement d'horaire ne sera opéré, précise l'Etac. Pour le téléphérique de Blida, il sera ouvert de lundi à samedi (fermé le dimanche) de 8h00 à 18h00.

Un aménagement horaire est également envisagé pour la télécabine de Constantine assure le service tous les jours de 7h00 jusqu'à 00h00. Elle cessera à l'heure du

TÉLÉPHÉRIQUE

ftour de 19h00 à 20h45.

Pour sa part, le téléphérique d'Annaba ouvrira ses portes 7j/7 de 7h00 à 18h00.

L'Etac a été créée en décembre 2014 en partenariat entre l'entreprise du métro d'Alger (Ema), l'entreprise de transport urbain et suburbain d'Alger (Etusa) et l'entreprise française du transport par câble (Poma).

Cette société a pour mission principale l'exploitation et la maintenance des installations de transport par câble ainsi que l'étude et la réalisation des systèmes de transport par câble.

R. N.

EXAMEN DU BEM

Nouria Benghebrit donne le coup d'envoi de Mascara

C'est depuis le CEM "Cheikh Abdelkader Mecherfi" de Ghris (wilaya de Mascara) que la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, a donné, hier dimanche, le coup d'envoi officiel des épreuves nationales du Brevet d'enseignement moyen (BEM) pour l'année scolaire 2016-2017.

PAR IDIR AMMOUR

Encore une fois, ce sera un examen avec une douce odeur féminine. Puisque cette frange de la société sera encore fois majoritaire avec 51,58% sur les 566.221 candidats inscrits pour subir ces épreuves de trois jours, dans neuf matières outre la langue amazighe au niveau de 2.234 centres répartis à l'échelle nationale. Sur place, la ministre s'est enquis des préparatifs des examens du BEM et du baccalauréat ainsi que des dispositions prises concernant la correction des copies de ces deux examens.

A cette occasion, la ministre, a tenu aussi à visiter le centre où doit se dérouler la correction des copies du BEM, installé au lycée "Mekkioui Mamoun", avant d'inaugurer le service



de médecine du travail destiné aux personnels de l'Education, ouvert au sein du même lycée. Elle s'est rendue, par ailleurs, au centre de collecte des copies des examens du BEM au niveau du lycée "Abiras Ennaciri" de Mascara ainsi qu'à l'institut national de formation des cadres de l'éducation qui a fait l'objet de travaux d'extension avant sa réception. A noter que la tutelle a pris toutes les mesures nécessaires pour garantir la crédibilité des examens scolaires nationaux, avec la contribution des secteurs concernés et les responsables locaux.

Dans le même cadre, la direction générale de la Sûreté nationale (Dgsn) a mis en

place un dispositif de sécurité à l'occasion des examens de fin d'année scolaire 2016/2017, tous paliers confondus, et dont la mise en exécution sera confiée à des brigades de police au niveau des sûretés des 48 wilayas du pays.

Ce dispositif repose sur la mobilisation des services de la police pour sécuriser les centres d'examen pour les trois paliers (primaire, moyen et secondaire) dans les régions urbaines à travers l'ensemble du territoire national, et comporte des mesures sécuritaires pragmatiques visant à garantir la fluidité routière et faciliter le trafic au niveau des grands axes menant vers les centres d'examen,

outre les équipes de sécurité spécialisées chargées de l'escorte et la sécurisation des sujets et les copies vers les centres de correction.

Il en est de même pour la Gendarmerie nationale qui a élaboré un plan de sécurité spécial pour ces examens en mobilisant les moyens humains et matériels pour le bon déroulement des épreuves.

Les centres d'impression des sujets des épreuves seront ainsi sécurisés et les brigades de la sécurité routière de la Gendarmerie nationale renforcées au niveau des différentes routes nationales, communales et de wilayas, notamment celles débouchant sur les zones urbaines avant et pendant le déroulement des examens.

La Protection civile est également mobilisée pour la circonstance avec ses services techniques de prévention qui ont effectué des visites au niveau de l'ensemble des établissements scolaires désignés pour accueillir les examens, afin de veiller à la conformité des normes de sécurité et garantir la protection des utilisateurs.

Enfin, il est utile de rappeler que les résultats du BEM sont prévus pour le 27 juin prochain.

Ils seront donnés par Internet et l'envoi des listes des candidats reçus aux examens par e-mail, juste après la proclamation des résultats, à toutes les directions de l'éducation.

I.A.

LUTTE CONTRE LA VIOLENCE EN MILIEU SCOLAIRE

Les protocoles exécutifs prochainement élaborés

PAR INES AMROUDE

Des protocoles exécutifs sont en élaboration au niveau du ministère de l'Education nationale pour lutter contre la violence en milieu scolaire, a indiqué hier à Mascara la première responsable de ce département ministériel, Nouria Benghebrit.

Lors d'une conférence de presse au terme de sa visite dans la wilaya, où elle a donné le coup d'envoi des épreuves du brevet d'enseignement moyen (BEM), la ministre de l'Education nationale a souligné qu'après avoir fini avec la mise en place d'une politique générale de lutte contre la violence en

milieu scolaire basée sur les résultats d'études approfondies, le ministère s'est lancé dans l'élaboration de protocoles exécutifs comportant des mesures à prendre en cas de violence.

Mme Benghebrit a déploré un autre type de violence, à savoir celui relatif au fait de déchirer, par l'élève et à la fin de l'année scolaire, les manuels qui leur ont été remis gratuitement, qualifiant cette pratique de "perte de l'argent public".

D'autre part, la ministre a minimisé les cas de diffusion de sujets d'examens de fin d'année scolaire, soulignant que le peu de cas se produit après l'entame des épreuves et non

pas avant. Elle a ajouté, dans ce contexte, que des spécialistes en informatique du ministère suivent l'affaire pour dévoiler les personnes derrière la diffusion des sujets des examens sur le réseau social et prendre les mesures et sanctions rigoureuses à l'encontre des élèves candidats gardant sur eux des téléphones portables pendant la durée des examens.

Nouria Benghebrit a affirmé que le ministère de l'Education nationale œuvre à combattre la triche aux examens à plusieurs niveaux, en plus des mesures de contrôle strict dans les classes d'examen, dont celle de sensibiliser les élèves sur le grand préjudice encouru en cas de fraude, de fuite de sujets d'examens, ainsi que les parents.

La ministre a rappelé l'importance accordée par son secteur au sport scolaire qui constitue une pépinière des sportifs en Algérie. Elle a affirmé l'augmentation du volume horaire réservé à l'éducation physique et sportive, ainsi que la possibilité de création de clubs sportifs dans tous les établissements scolaires.

Mme Benghebrit a annoncé, par ailleurs, que 20 à 30 guides éducatifs ont été confectionnés par des experts algériens et des homologues étrangers au profit de cadres du secteur et seront distribués prochainement.

I.A.

Près de 1.400 policiers mobilisés à Alger

Près de 1.400 policiers ont été mobilisés au niveau de 133 centres d'examen du Brevet de l'enseignement moyen (BEM) au niveau d'Alger dans le cadre du dispositif sécuritaire mis en place à cet effet, a indiqué hier un communiqué des services de Sûreté de la wilaya d'Alger.

Dans le cadre du dispositif sécuritaire mis en place au niveau des centres d'examen où se déroulent les épreuves du BEM, 1367 policiers ont été mobilisés pour sécuriser les 133 centres d'examen afin d'assurer les meilleures conditions aux candidats, précise le communiqué. Il s'agit de sécuriser les centres d'examen et leur périmètre, les centres de collecte et de correction ainsi que

l'opération d'acheminement des sujets et des feuilles en coordination avec les services du ministère de l'Education nationale. Dans ce contexte, les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont déployé 351 policiers pour la sécurisation des centres d'examen et 490 autres pour les périmètres en plus de 526 policiers pour la sécurisation de l'acheminement des sujets vers les centres de collecte et de correction, souligne le communiqué. Ces éléments de sécurité seront chargés de réguler le trafic routier près des centres d'examen afin de réunir les meilleures conditions aux superviseurs et aux organisateurs.

R. N.

CRISE LIBYENNE

Rencontre tripartite à Alger des MAE

Les ministres des Affaires étrangères de l'Algérie, de l'Egypte et de la Tunisie se réuniront à Alger aujourd'hui et demain pour procéder à une "évaluation de la situation en Libye à la lumière des récents développements sur le double plan politique et sécuritaire", a déclaré hier à Alger le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Abdelaziz Benali Chérif. "Dans le cadre de la poursuite de la concertation entre l'Algérie, l'Egypte et la Tunisie, les ministres des Affaires Etrangères Abdelkader Messahel, Samah Choukri et Khmaies Djihnaoui, se réuniront à Alger les 5 et 6 juin 2017 pour procéder à une évaluation de la situation en Libye à la lumière des récents développements sur le double plan politique et sécuritaire", a-t-il précisé dans une déclaration à l'APS.

Lors de cette rencontre, les trois ministres "feront le point sur les efforts entrepris par les Libyens eux-mêmes, par les pays voisins de la Libye, les autres membres de la communauté internationale ainsi que ceux déployés dans le cadre de cette concertation tripartite visant à accompagner les parties libyennes sur la voie du règlement définitif de la crise qui affecte ce pays frère et voisin", a ajouté le porte-parole du MAE.

AFFAIRE BOUDJEDRA

Les intellectuels dénoncent une réaction « lâche » d'Abderrazak Makri

Abderrazak Makri a commenté, avant-hier samedi, le rassemblement de solidarité avec l'écrivain Rachid Boudjedra et contre Ennahar TV.

PAR RANIA NAILI

« La grande solidarité avec Boudjedra a montré l'efficacité du courant de la gauche laïque qui a encore du pouvoir dans notre pays et qui continue

SELON LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION L'ARAV doit pouvoir assumer ses responsabilités

L'Autorité de Régulation de l'Audiovisuel (ARAV) doit pouvoir assumer ses responsabilités et ses missions, a déclaré le ministre de la Communication, Djamel Kaouane, lors de l'audience qu'il a accordée hier au président de cette instance, Zouaoui Benhamadi, a indiqué un communiqué du ministère.

"La rencontre a permis au ministre de s'enquérir du travail et des actions menées par l'Autorité de Régulation de l'Audiovisuel, et d'assurer son président de la disponibilité entière du ministère de la Communication et, à travers ce dernier, du Gouvernement à lui apporter aide et soutien afin de lui permettre d'assumer pleinement ses responsabilités et ses missions tel que le stipulent les textes de loi en vigueur", précise la même source.

Il est à rappeler que le conseil de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV), a dénoncé "les pratiques contraires aux principes de la déontologie", exprimant son entière solidarité avec l'écrivain Rachid Boudjedra concernant les attaques dont il a fait l'objet dans le programme de caméra cachée de la chaîne de télévision privée Ennahar", a indiqué un communiqué de cette instance. Le président de l'ARAV, Zouaoui Benhamadi a reçu l'écrivain Rachid Boudjedra, accompagné du journaliste H'mida El Ayachi et du poète Achour Fenni en tant que représentants du groupe d'intellectuels et de journalistes, suite au sit-in qu'ils avaient organisé devant le siège de l'ARAV en solidarité avec M. Boudjedra.

L'ARAV a souligné la nécessité d'"éviter la diffamation, l'injure et la violence dans toutes ses formes dans les programmes de caméra cachée", rappelant que les responsables de ces programmes sont soumis aux lois de la République.

L'ARAV a en outre rappelé avoir averti ces chaînes, à la veille du mois sacré, en leur demandant d'éviter de telles pratiques et de respecter le citoyen.

R. N.



à travailler malgré son échec cuisant et continu sur le plan populaire en Algérie », estime le président du MSP sur sa page Facebook.

« Les personnes qui sont apparues avec l'un des symboles du communisme et qui a été humilié de manière immorale sur la chaîne Ennahar sont influentes et prennent des décisions au sein du pouvoir et au cœur de la présidence de la République », développe-t-il en faisant allusion, sans le citer, à Saïd Bouteflika, frère et conseiller spécial du Président, présent au rassemblement. « Ce sont des personnes influentes au sein de l'opposition, au sein des médias (...) », poursuit-il.

Abderrazak Makri place tous ceux qui ont assisté au rassemblement dans la même catégorie.

« Ceux-là sont tous des amis qui représentent un seul réseau qui ne cesse de coordonner non pas pour la gauche, pour le communisme », pense-t-il, avant

d'ajouter : « Ceux-là sont ceux qui représentent la classe bourgeoise en Algérie et ce sont eux qui écrasent la classe des travailleurs.

Ce sont l'outil du capitalisme dans notre pays (...) ce sont les usines de pauvreté et de misère ».

Le patron du MSP va même jusqu'à juger la sincérité de la manifestation. « Le rassemblement n'est pas sincère pour la vérité, c'est un rassemblement idéologique avec l'un de leurs maîtres », écrit Abderrazak Makri, qui précise toutefois qu'il ne vise pas à travers son message ceux qui ont participé à la manifestation pour la vérité. « Moi aussi je suis solidaire avec Boudjedra l'être-humain mais je suis encore plus solidaire avec ceux qui ont été victimes avant lui », souligne-t-il.

Le message du président du parti islamiste a suscité la réaction de l'écrivain Kamel Daoud. Dans un post publié hier sur sa page Facebook, il a

qualifié la réaction d'Abderrazak Makri de « honteuse », « lâche » et « diffamatoire envers les bonnes volontés dans ce pays ».

« Cela se comprend : un islamiste comme vous se manifeste toujours au second jour, au troisième et jamais au premier. Vous êtes une idéologie de récupération et de parasites, partout », lance l'écrivain.

« Vous ne pouvez pas comprendre qu'un monde et un pays peuvent être pluriels et divers. S'il n'est pas islamiste, le pays est pour vous un ennemi et un complot, une pieuvre. Insulter les autres, pour monter sur leur dos et crier plus fort, vous savez le faire », lâche le chroniqueur. « Quant à ceux qui sont hors de votre idéologie, ils sont donc de la "gauche", athées et agents de l'extérieur.

L'Extérieur étant l'Occident, pas l'Arabie saoudite et "la pieuvre turque" que vous rêvez d'épouser en "frère de service" », accuse-t-il.

Kamel Daoud évoque une « étrange » incapacité « à prendre de la hauteur », « à avoir un sens de l'État et du collectif ». « Toujours au point mort : la terre est un dromadaire et quand vous n'y êtes pas dessus, elle ne tourne pas comme vous l'aimez, votre sens du "politique" participe de la petitesse ambiante. Voilà encore un autre qui rêve de notre pays mais à la mesure de ses babouches », conclut-il.

Et il n'est pas le seul puisque même le journaliste et auteur, Hmida Layachi, a adressé une lettre à Abderrazak Makri dans laquelle il l'incite à la retenue et à ne pas insulter l'intelligence de ceux qui étaient venus dénoncer par principe l'humiliation de Rachid Boudjedra.

R. N.

PROGRAMMES DE TÉLÉVISION

Quand les "caméras cachées" soulèvent l'indignation

PAR RAYAN NASSIM

Particulièrement appréciées par les téléspectateurs durant les périodes de Ramadan, les émissions de « Caméra cachée » présentées par des chaînes privées en arrivent, parfois, à soulever leur indignation, en raison de l'absence de respect affiché à l'endroit des personnes qui s'y trouvent « piégées ». Le dernier a en avoir fait les frais, le célèbre romancier Rachid Boudjedra, qui s'y est trouvé scandaleusement malmené, a entraîné des réactions scandalisées parmi des Algériens ainsi que l'organisation d'un sit-in de protestation devant le siège de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV).

La chaîne 3 de la Radio Algérienne consacrant, hier, un reportage à ce sujet, compare les scènes présentées dans cer-

taines de ces émissions, « manquant de professionnalisme », à une « incitation à la violence » un constat, observe son auteur, dénoncé autant par des téléspectateurs que des professionnels du domaine artistique. Approché, le comédien Abderrahmane Zouaoui pointe du doigt les pratiques « douteuses » de certaines de ces productions dont il relève qu'elles cultivent une violence gratuite, sans s'inquiéter de savoir si par leurs agissements, elles ne sont susceptibles de provoquer des torts physiques aux personnes ciblées. L'animateur et comédien, Mohamed Bounoughas, estime que la violence est utilisée à dessein par les producteurs de ces émissions contestables, à des fins d'en faciliter la vente.

Productrice d'une émission de « Caméra cachée », Rym Ghazali confie que la

provocation y fait « partie du jeu », à la seule condition, poursuit-elle de savoir garder ses limites.

« On ne s'attaque pas à la personne visée, il s'agit juste de la provoquer, et c'est là le but d'une « caméra cachée », se défend-elle.

Khaled Lalaoui, professeur à l'École supérieure de journalisme et des sciences de l'information observe, pour sa part, que l'Autorité de régulation de l'audiovisuel se doit d'intervenir pour interdire la diffusion de certaines de ces émissions. L'auteur du reportage, Chakib Benzaoui, considère quant à lui, que des chaînes de télévision offrent aux personnes qui les visionnent des programmes de « bas étage », incompatibles, dit-il, avec la vocation de ces types d'émission.

R. N.

DISPONIBILITÉ DES PRODUITS AGRICOLES

Prix stables durant le Ramadhan

Contrairement aux années précédentes où la mercuriale atteignait des niveaux vraiment inflationnistes, les produits agricoles n'ont pas connu une forte hausse des prix durant ce mois de Ramadhan.

Le ministre de l'Agriculture, du Développement et de la Pêche, Abdelkader Bouazghi, a considéré que la disponibilité des produits agricoles durant le Ramadhan et la stabilité de leurs prix étaient le fruit du "succès" du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, dans le développement du secteur agricole.

Dans une déclaration de presse faite lors de sa visite à la conserverie de tomate de la commune de Boumaïza, le ministre a affirmé sa volonté de poursuivre la concrétisation des objectifs retenus pour le secteur dans le programme du président de la République notamment la sécurité alimentaire et l'expansion des terres agricoles exploitées et des surfaces irriguées.

"Les produits agricoles sont aujourd'hui disponibles à des prix à la portée de tous, ainsi qu'observé par les consommateurs eux-mêmes", a ajouté M. Bouazghi qui a souligné que les prix de ces produits sont



restés "stables" en ce début du mois de Ramadhan qui connaissait des flambées spéculatives. A une question sur la pénurie du lait en sachet, le ministre a assuré qu'il n'existe aucune pénurie mais seulement une certaine perturbation sur le marché due à l'accroissement de la demande.

Il a souligné à ce propos, que les constatations qu'il a établies lors de sa visite à une laiterie de la zone industrielle Hammad Krouma (Skikda) ont montré que les besoins de la wilaya de Skikda estimés quotidiennement à 130.000 litres étaient satisfaits d'une manière ordinaire

par les trois laiteries de la wilaya.

Le ministre a relevé que le choix de Skikda pour accomplir sa première sortie de terrain à la tête du département de l'agriculture était motivé par la diversité agricole de la wilaya permettant d'apprécier les réalités du secteur.

Skikda est la première productrice nationale de tomate industrielle et est également leader dans plusieurs autres filières dont celles de la pomme de terre et du miel, a souligné M. Bouazghi.

Le ministre de l'Agriculture a entamé sa visite dans la wilaya de Skikda par l'in-

spection à Collo du centre national de recherche et développement de la pêche et de l'aquaculture et du port de la même ville où il s'est entretenu avec des pêcheurs.

Il a également visité une entreprise de production de viandes blanches et d'œufs dans la région d'El Hadaïk qui, a estimé le ministre, constitue "un modèle à généraliser" notamment après sa conclusion de plusieurs partenariats pour l'exportation de ces produits vers plusieurs pays.

R. E.

NOUVEAU RAPPORT DE L'OCDE

Une mondialisation non équitable a conduit à un rejet de l'ouverture

La non-réussite de la mondialisation à instaurer des règles de jeu équitables dans le commerce, l'investissement et la conduite des entreprises a contribué dans de nombreux pays à un rejet de l'ouverture, a estimé l'OCDE dans un nouveau rapport. Pour l'Organisation de la coopération et du développement économiques, institution basée à Paris, cette situation a également conduit à un effritement de la confiance dans les institutions publiques, préconisant en contrepartie l'intensification de la coopération internationale et l'amélioration du fonctionnement des marchés mondiaux. Ce n'est qu'en intensifiant la coopération internationale, en améliorant le fonctionnement des marchés mondiaux, des entreprises et des institutions, et en veillant à ce que tous jouent selon les mêmes règles du jeu, que la croissance de la productivité pourra être restaurée, la formation de surcapacités évitée et la confiance du public renforcée, explique le rapport intitulé Perspectives 2017 sur l'entreprise et la finance de l'OCDE. Les rédacteurs du document pensent que

pour renforcer la gouvernance mondiale et la coopération internationale concernant les entreprises et la finance, il est impératif d'instaurer des règles du jeu qui soient à la fois équitables et ressenties comme telles par tous.

Le rejet de la mondialisation s'est amplifié dans de nombreux pays. Trop peu a été fait pour aider davantage de citoyens à faire face aux conséquences, étroitement liées entre elles, des échanges, des investissements directs étrangers et des mutations technologiques, a déclaré mardi le secrétaire général de l'OCDE, M. Angel Gurría, lors du lancement du rapport, appelant toutes les nations à coopérer ensemble afin, a-t-il dit, de garantir des règles du jeu équitables s'agissant des échanges, de l'investissement et de la conduite des entreprises pour mieux s'attaquer aux écueils de la mondialisation, tout en préservant les bienfaits de l'ouverture économique.

Il a estimé que cette coopération permettra à la croissance d'être inclusive et durable et une mondialisation profitable à tous. Le rapport de l'OCDE indique, par

ailleurs, qu'au sujet des entreprises publiques, le pourcentage est passé de 9,8% à près de 23% ces dernières années dans le palmarès Fortune Global 500.

Il préconise à cet effet que leur gouvernance et leur actionnariat soient conformes aux meilleures pratiques en vigueur et empêchent soutiens et subventions publiques qui faussent la concurrence.

Sur un autre plan, il fait constater que les pratiques de collusion, exercées par l'entremise d'ententes internationales, renchérissent les prix des biens et services pour les consommateurs, en particulier pour les ménages à bas revenu, indiquant que 240 ententes internationales, représentant un chiffre d'affaires de 7.500 milliards de dollars, ont été mises au jour et les entreprises reconnues coupables condamnées à des amendes.

En outre, l'OCDE appelle à une mise en œuvre plus rigoureuse des législations relatives à la lutte contre la corruption pour améliorer les effets perçus de la mondialisation sur l'économie mondiale.

R. E.

CROISSANCE AUX ETATS-UNIS

Légère accélération inattendue dans l'industrie

La croissance de l'activité du secteur manufacturier aux Etats-Unis a un peu accéléré la cadence en mai, de manière inattendue, montrent les résultats de l'enquête mensuelle de l'Institute for Supply Management (ISM) auprès des directeurs d'achats.

Son indice d'activité est ressorti à 54,9 le mois dernier après 54,8 en avril, et reste bien au-dessus du seuil de 50 à partir

duquel il rend compte d'une croissance. Les économistes interrogés par Reuters prévoyaient en moyenne un ralentissement à 54,5. Le sous-indice des nouvelles commandes a progressé à 59,5 contre 57,5 en avril, et celui de l'emploi est également en hausse à 53,5 après 52,0 en avril.

La composante des prix acquittés a baissé à 60,5 en mai, un chiffre nettement

inférieur au consensus de 67,7, après avoir atteint 68,5 en avril. Ils ressortent à leur plus bas niveau depuis novembre.

Un autre indice PMI manufacturier publié jeudi, celui de Markit, est ressorti lui en légère baisse, à 52,7 en version définitive, contre 52,8 avril, refluant à son plus bas niveau depuis septembre.

R. E.

ECONOMIE FRANÇAISE

Au moins 75.000 cessions d'entreprise chaque année

Au moins 75.000 entreprises sont cédées chaque année en France en moyenne, selon une étude de l'Observatoire BPCE publiée jeudi qui bat, donc, en brèche le chiffre de 60.000 cessions traditionnellement évoqué.

D'après les auteurs de cette analyse, il se produit en moyenne chaque année en France environ 60.000 cessions de TPE (très petites entreprises de moins de dix salariés), hors professions libérales et microentrepreneurs (ex-autoentrepreneurs). S'y ajoutent 15.000 cessions de PME (petites et moyennes entreprises, 10 à 249 salariés) et d'ETI (250 à 4.999 salariés). Leur étude contredit également l'idée reçue selon laquelle les cessions sont principalement liées à l'âge du dirigeant de l'entreprise, alors que la taille constitue un critère déterminant.

A l'inverse de l'hypothèse selon laquelle les cessions s'opèrent en majorité à l'approche de l'âge de la retraite du dirigeant de l'entreprise, il apparaît que 83% des TPE et 67% des PME et ETI sont cédées avant 60 ans.

En revanche, l'écart entre la volonté du dirigeant de passer la main et le nombre réel de reprises augmente nettement avec l'âge. Seuls 16,7% des dirigeants de TPE ayant l'intention de céder leur entreprise y parviennent, contre 68,8% des dirigeants de moins de 40 ans.

Ce décalage entre les intentions de cession pour fin d'activité et les reprises effectivement réalisées entraîne la disparition pure et simple de nombreuses PME et un vieillissement de la population des dirigeants de PME-ETI.

R. E.

OUARGLA

**1.054 projets
avalisés
depuis 2011**

Au moins 1.054 projets d'investissement ont été avalisés depuis 2011 dans la wilaya d'Ouargla, à la faveur de la dynamique qu'a connue l'investissement avec la promulgation de la loi 11-11 du 18 juin 2011, a-t-on appris auprès de la Direction locale de l'industrie et des mines (Dim).

Cette dynamique s'est aussi traduite par le dépôt d'un grand nombre de dossiers d'investissement au niveau des services de la Dim, a assuré le directeur de wilaya du secteur, Abdelaziz Harrouz. Le même responsable a fait état de la concrétisation de 205 projets, versés dans différents créneaux, dont l'agro-alimentaire, le bâtiment et les travaux publics et le tourisme, et de l'entrée en service de 25 autres ayant permis de générer, à fin 2016, plus de 1.200 emplois. Néanmoins, près de 300 opérations d'investissement, localisées au niveau des zones d'activités des communes d'Aïn El-Beïda, dans la périphérie d'Ouargla, et de Nezla, dans le Grand Touggourt, accusent un retard dans la réalisation du fait de certaines contraintes, notamment l'établissement du permis de lotissement, a-t-il déploré. L'opération de retrait des titres officiels d'exploitation aux promoteurs se poursuit depuis novembre dernier, leur permettant de donner forme à leurs projets, en plus de leur accompagnement et suivi pour permettre aux nouvelles entités économiques d'entrer en phase de production effective à compter de l'année prochaine 2018, a indiqué M. Harrouz. Il est attendu le lancement prochain d'une opération de réhabilitation de la zone industrielle de la commune de Hassi-Benabdallah (500 hectares) pour laquelle il est actuellement procédé au choix de l'entreprise réalisatrice, en plus de la réhabilitation des zones d'activités des communes d'Aïn El-Beïda et Nezla, en attente du déblocage des enveloppes nécessaires à cette opération, a poursuivi le Dim. Le tissu industriel de la wilaya d'Ouargla s'est vu renforcé par l'entrée en service, au début du mois du Ramadhan, d'une laiterie privée, en plus de la conclusion par des entités économiques locales de conventions d'investissement et de coopération avec des entreprises étrangères, à l'instar de l'unité des dattes (Taïbet), l'usine de fabrication de chlore (Hassi-Benabadallah) et l'usine de fabrication de pylônes électriques (Mégarine). La wilaya d'Ouargla dispose, entre autres potentialités, d'une assiette foncière de 1.311 hectares répartis sur 12 zones d'activités dédiées à l'investissement, en plus de trois zones d'expansion touristiques de 122 ha, selon les données de la Dim.

APS

EL-OUED

**El-ouazouaza, une boisson
traditionnelle indétrônable
de la table de Ramadhan**

El-ouazouaza, une boisson traditionnelle réhydratante et nutritive, s'impose sur la table de Ramadhan, jusqu'à devenir indétrônable dans la wilaya d'El-Oued.

Elle est très prisée en période des grandes chaleurs, notamment au mois de Ramadhan pour ses vertus réhydratantes et revigorantes pour les jeûneurs, grâce aux multiples plantes naturelles et infusions la composant.

Cette boisson, dont la préparation est l'apanage pratiquement des vieilles femmes, car détenant encore les secrets de cette recette séculaire, était au départ un breuvage fait maison pour la consommation familiale, avant de gagner du terrain pour s'installer sur les étalages de commerces en tant que source de revenus pour ses producteurs, leur permettant de couvrir une partie des dépenses croissantes en ce mois sacré de Ramadhan.

El-ouazouaza, comme appelée par la population locale et dont le nom est dérivé de son goût légèrement amer et piquant, résulte de sa composition d'infusions et de plantes naturelles et aromatiques riches en substances nutritives et en sels minéraux réhydratants en période des chaleurs, selon les connaisseurs de cette préparation.

**Plusieurs espèces végétales pour la
préparation de la boisson**

Concernant sa préparation, les fins connaisseurs estiment nécessaire l'infusion de plus de 40 espèces végétales, médicinales et aromatiques, certaines d'origine montagnaise et d'autres saharienne, dont la camomille, appelé ouazouaza, le romarin, le fenugrec, en plus d'autres espèces sucrées, tels l'aneth, le fenouil, l'anis vert, le gingembre et la cannelle, en vue d'obtenir une sécrétion juteuse.

Pour lui conférer davantage de saveur, certains y rajoutent des céréales, dont l'orge, et des légumes secs dont la fève et les pois-chiches de fermenta-

tion, enveloppés en poignées de 30 à 50 g de chaque espèce végétale, bien lavées et maintenues dans une étoffe de linge blanc propre appelée Sorra ou Hezma, avant de l'imbiber dans un récipient de 10 litres d'eau et de laisser couvert pour une durée de 12 heures.

L'opération, a-t-on expliqué, est répétée jusqu'à épuración des plantes de tous résidus impropres, avant d'être replacées dans une quantité supplémentaire d'eau en y ajoutant, pour obtenir un gout sucré, un kilogramme de dattes diluées dans de l'eau jusqu'à obtenir un jus de datte appelé Merissa, et ensuite fermer le récipient pendant 24 heures, période nécessaire à l'interaction des plantes donnant lieu à une production très appréciée de boisson "fait maison" succulente.

Une préparation somme toute prisée qui fait que l'on substitue aux autres boissons juteuses, et qui fait même l'objet d'échange entre familles de bouteilles de Ouazouaza, en cette période.

CHEMIN DE FER

**90% des ouvrages de la ligne Djelfa-Laghouat
réalisés**

Les travaux de réalisation des ouvrages, ponts et dalots, projetés le long du tracé de la ligne ferroviaire Djelfa-Laghouat, ont atteint un taux d'avancement de 90%, a-t-on appris des services de la wilaya de Laghouat. Ces travaux ont accusé un "retard" dû à des corrections apportées sur le tracé du projet, selon les mêmes services qui ont fait part de la finalisation, toutefois, des travaux de transfert des pylônes électriques de haute tension pour permettre l'achèvement du terrassement des terrains devant servir

d'assiette aux deux gares ferroviaires (marchandise et voyageurs) prévues dans ce projet.

Les services de la wilaya font état, par ailleurs, de la connexion de la zone industrielle de Bouchaker à la gare ferroviaire de transports de marchandises pour contribuer à l'amélioration des conditions d'investissement et faciliter le transport des produits. Longue de 108 km, la voie ferrée Djelfa-Laghouat devra être réceptionnée vers la fin de l'année en cours, selon la même source, qui a fait, en

outre, part du lancement de l'étude technique du projet de liaison ferroviaire entre Djelfa et El-Bayadh, via Aflou, en plus de la poursuite d'une étude similaire du projet de liaison Laghouat-Ghardaïa.

Le secteur des transports dans la wilaya de Laghouat a été consolidé ces dernières années de plusieurs projets, dont la réalisation de deux gares routières à Laghouat et Aflou, en plus de la reprise des activités aéroportuaires à l'aéroport "Ahmed Medeghri" à Laghouat.

ANNABA

242 agents et 13 plongeurs déployés sur les plages

Le volet sécuritaire des baigneurs et vacanciers a été bien pris en charge, à l'occasion de la saison estivale 2017, par la Protection civile de la wilaya d'Annaba qui annonce que nombreuses actions ont été déjà accomplies et d'autres sont en cours pour des vacances sans pépins.

Pour les vacances de la période des grandes chaleurs, les services de la Protection civile ont mobilisé quelque 242 agents et 13 plongeurs professionnels pour assurer la surveillance au niveau des plages autorisées pour la baignade que compte le plan d'eau de la wilaya de Annaba de 9 heures à 19 heures. À cela, il faut ajouter 160 gardiens saisonniers des plages. À ce sujet, nous apprenons auprès de la cellule de communication de la Protection civile que 21 plages sont autorisées à la baignade et lesquelles ont été scindées en 4 zones, alors qu'on dénombre 7 plages situées dans des zones à accès difficile et déclarées non gardées. Ces plages sont situées au chef-lieu de la commune de Annaba, le reste à Sidi-Salem, Seraïdi et Chetaïbi. Selon des sources proches de la Protection civile, la 1re zone est celle de la plage de Sidi-Salem, longue de 1.700 mètres, celui du chef lieu d'Annaba d'une longueur de 4.100 mètres, celle de Seraïdi 900 mètres et enfin Chetaïbi avec des plages d'une longueur total de 3.700 m. par ailleurs, outre les 8 postes permanents de contrôle et de prévention, l'on



signale l'installation de dix autres postes de surveillance en préfabriqués, implantés entre autres au niveau des plages de Rizi Amor (ex-Chappuis) et Aïn Achir sur le site balnéaire de Ras El-Hamra du chef-lieu de la wilaya. Par ailleurs, nous apprenons que six ambulances et 5 embarcations, 3 de type zodiac et deux semi-rigides, ont été enrôlées pour la circonstance. Cette année, la Protection civile a pris une batterie pour une réelle protection de la santé des baigneurs. Les pompiers assurent les vacanciers que des sanctions très sévères, voire des poursuites judiciaires, seront lancées à l'encontre des contrevenants en matière de sécurité des baigneurs. Le commandement de la Protection civile d'Annaba déclare qu'il est fermement interdit aux embarcations et autres engins maritimes motorisés de se

rapprocher de moins de 100 mètres du rivage. Il a été exigé aussi auprès de marins-pêcheurs qu'il est banni de larguer des filets de pêche à moins de 300 mètres de la coquette. Il est prévu également des actions de sensibilisation en direction des baigneurs, vacanciers, Véliplanchistes et autres amateurs de sport nautique (scooter, jet-ski, moto de mer), de respecter scrupuleusement les consignes de sécurité émises par les agents de la Protection Civile, entre autres ne pas fréquenter les plages interdites, se baigner en zones surveillées, ne pas dépasser la zone réservée aux baignades, éviter de se baigner après un bain de soleil prolongé ou après un repas copieux, surveiller ses enfants, particulièrement ceux en bas âge dotés de jouets et engins nautiques.

CONSTANTINE

80% des boissons et des jus impropres à la consommation

C'est un constat alarmant et accablant à la fois que celui dressé par Foudil Khelifa, le directeur du laboratoire d'hygiène de la wilaya, sur les jus et boissons gazeuses consommés par le citoyen. 80% des boissons et des jus ne répondent pas aux normes de santé bactériologiques, selon ce responsable. En termes plus clairs, 80% des boissons et des jus commercialisés sont impropres à la consommation. Idem, ou presque, pour la pâtisserie et les crémeries, puisque 50% de ces produits ne répondent pas également aux normes d'hygiène admises. Toujours dans cet ordre d'idées, le directeur du laboratoire d'hygiène de Constantine n'a pas manqué d'établir un autre constat accablant sur l'eau des

robinets et des différentes sources. 40% de cette eau seraient impropres à la consommation, estime M. Khelifa lors d'une journée d'étude sur les risques d'intoxication et les maladies à transmission hydrique. Organisée par la wilaya, cette rencontre a permis aux participants de tirer, encore une fois, la sonnette d'alarme sur ces produits vendus sur la voie publique dont l'origine est souvent douteuse. En effet, le constat dressé par le directeur dudit laboratoire est là pour confirmer un autre constat, celui de l'absence, ou plutôt de l'échec des moyens déployés jusqu'alors pour contrôler nos marchés et autres espaces commerciaux. Les taux avancés par ce responsable sont révélateurs d'une situation gravissime

qui menace la santé publique. Il est temps que des mesures plus fermes soient effectivement prises par les services concernés, ont tenu à marteler des médecins spécialistes présents lors de cette journée d'étude. Pour un été sans épidémies, tel était le slogan d'une rencontre qui en appelle certainement à d'autres. Malheureusement, en écoutant les dires de Foudil Khelifa, un sentiment de scepticisme et de crainte se dégage de facto. La situation épidémiologique à Constantine est loin d'être maîtrisée. D'où l'urgence de commencer par un travail de sensibilisation en direction du consommateur qui a, lui aussi, sa part de responsabilité.

BOUMERDES

Une poissonnerie avant la fin de l'année au port Cap Djinet

La poissonnerie, en réalisation au port de Cap Djinet (à l'est de Boumerdes), a enregistré dernièrement une accélération dans ses travaux en vue de sa réception avant la fin de l'année en cours, a-t-on appris du directeur de la pêche et de l'aquaculture de la wilaya.

Inscrit au titre du quinquennat 2010-2014, le projet du port de Cap Djinet, dont le taux de réalisation est "avancé", selon Kadri Cherif, est implanté sur une assiette de près de 300 m², à proximité de la poissonnerie de détail, activant depuis des années en dehors du périmètre du port. Selon ses études techniques, cette future halle aux poissons, dotée d'une enveloppe financière pour sa construction de 40 millions de dinars, renfermera diverses commodités, dont des unités de conservation (chambre froide) et de production de glace, des espaces destinés à l'exposition et à la vente des produits halieutiques, ainsi que des bureaux pour l'administration et pour un médecin vétérinaire, entre autres. Outre l'organisation du marché, en termes d'offres et de demande, et la réduction de la spéculation entourant les produits de la mer, cette poissonnerie devrait aussi contribuer à la collecte de statistiques relatives aux espèces halieutiques, à la production, à la commercialisation et aux quantités stockées.

A noter que le port de Zemmouri El-Bahri, un autre port d'importance de la wilaya, avait aussi bénéficié, en 2011, d'un projet similaire, au titre d'un programme national portant réalisation d'un nombre de halles aux poissons à l'échelle nationale. Mais ce projet n'est, à ce jour, que partiellement exploité, pour des raisons liées à un retard dans son équipement, outre des problèmes organisationnels et d'autres ayant un lien avec les pêcheurs, selon la direction du secteur. D'une longueur de près d'une centaine de kilomètres, le littoral de Boumerdes compte neuf plages d'échouage et trois ports de pêche principaux (Zemmouri El-Bahri, Dellys et Cap Djinet) abritant une flottille globale de plus de 400 embarcations. Le secteur emploie plus de 4.000 pêcheurs et artisans.

APS

ELECTIONS MUNICIPALES AU CAMBODGE

Test pour l'homme fort au pouvoir

Des millions de Cambodgiens se sont déplacés dimanche pour des élections municipales vues comme un test de popularité pour l'homme fort du régime, Hun Sen, au pouvoir depuis des décennies, avant des législatives en 2018.

"J'ai voté pour le changement, je veux essayer de nouveaux dirigeants", explique Tara, ouvrière textile de 30 ans, interrogée par l'AFP à sa sortie d'un bureau de vote de la capitale, Phnom Penh.

Elle a voté pour le Parti du sauvetage national du Cambodge (CNRP), principale formation d'opposition qui fait le plein des voix auprès des jeunes électeurs de ce pays où 70% de la population ont moins de 30 ans.

Surfant sur le ras-le-bol d'un système notoirement corrompu, le CNRP rêve de mettre fin à la domination du parti de Hun Sen, sans partage depuis plus de trente ans, avec ce scrutin organisé dans plus de 1.600 communes de ce pays d'Asie du Sud-Est.

Hun Sen, ex-combattant Khmer rouge et Premier ministre depuis 1985, a quant à lui mis son bulletin dans l'urne dans une banlieue de Phnom Penh dès l'ouverture des bureaux de vote, sans un commentaire.

Il s'agit du premier scrutin national depuis des élections législatives, en 2013, que l'opposition accuse Hun Sen d'avoir manipulées en faveur de son parti, le Parti du peuple cambod-



gien (CPP), afin de masquer son désaveu dans les urnes. De grandes manifestations avaient suivi.

Traumatisme

Le CNRP, dont le chef, Sam Rainsy, a choisi l'exil pour échapper à des poursuites judiciaires qu'il dénonce comme politiques, accuse le pouvoir d'être de plus en plus répressif et corrompu. Hun Sen a, en effet, savamment manœuvré pour couper les ailes du CNRP en multipliant les poursuites judiciaires contre ses opposants qui avaient réussi une poussée aux élections législatives de 2013.

Le successeur de Sam Rainsy à la tête du CNRP, Kem Sokha, a échappé de peu à des poursuites judiciaires lui aussi.

"De plus en plus de gens soutiennent le CNRP", a-t-il assuré dimanche après avoir voté dans une école de Phnom Penh. Il s'est dit certain de pouvoir faire un score de 60% si les élections ne sont pas truquées.

Hun Sen, habitué des déclarations fracassantes et des menaces, a quant à lui récemment affirmé qu'"une guerre éclaterait" si le CPP perdait le pouvoir et si sa famille, accusée d'avoir fait main basse sur l'économie, était poursuivie par l'opposition.

Hun Sen n'a de cesse de répéter que s'il devait quitter le pouvoir, le pays serait déstabilisé.

Et le message fonctionne auprès d'une large partie de la population, encore traumatisée par la guerre civile et la période noire des Khmers rouges.

"J'ai besoin de paix, de stabilité et de développement", explique Rath Chy, un électeur de 68 ans ayant voté pour le parti de Hun Sen, interrogé par l'AFP.

BRÉSIL

"Pas de preuves" pour me mettre en prison, dit Lula

L'ex-président brésilien Luiz Inacio Lula da Silva, dit "Lula", a affirmé samedi qu'il n'y avait pas de preuve pouvant justifier son emprisonnement, devant le congrès de son parti qui l'a assuré de son soutien.

"J'ai appris aujourd'hui que le parquet demande ma condamnation, mon incarcération, je ne sais pas pourquoi. En n'importe quel endroit au monde, pour être condamné ou accusé, il faut des preuves. Ici, au Brésil, non", a-t-il lancé à la clôture du sixième congrès du Parti des travailleurs (PT) à Brasilia. Le parquet général de Curitiba (sud), au cœur de l'opération anti-corruption "Lavage Express", a demandé samedi au juge Sergio Moro qu'il émette une demande d'incarcération contre le leader de la gauche brésilienne, âgé de 71 ans, pour corruption et blanchiment.

Le juge Moro doit déterminer si Lula, qui a présidé le Brésil de 2003 à 2010 et est visé par cinq procédures judi-

ciaires, s'est fait offrir un triplex dans la résidence balnéaire de Guaruja, près de Sao Paulo, par l'entreprise de bâtiment OAS, en échange de son influence pour l'obtention de contrats avec le géant pétrolier national Petrobras. Devant les délégués, Lula s'est à nouveau défendu en se déclarant victime d'une persécution judiciaire et médiatique destinée à l'empêcher de se présenter à l'élection présidentielle d'octobre 2018, où il est actuellement en tête des intentions de votes. Le congrès du PT coïncide avec la grave crise qui secoue le pouvoir du président conservateur Michel Temer, avec les défilés de milliers de Brésiliens qui réclament son départ et "des élections directes maintenant".

A l'ouverture du congrès vendredi, Lula a demandé à la gauche de se préparer à revenir au pouvoir, après la destitution traumatisante pour le PT de l'ancienne chef de l'État Dilma Rousseff, pour maquillage des

comptes publics.

Il a aussi critiqué "l'infantilisme" du parquet qui, selon lui, n'est pas parvenu depuis deux ans à "trouver un dollar, un peso ou un real de pot-de-vin" à son encontre.

Le congrès a élu à la tête du PT la sénatrice Gleisi Hoffmann, 51 ans, qui remplace le vétéran Rui Falcao, tandis que les délégués acclamaient Lula aux cris de "Lula président !".

"Ce parti est avec vous (Lula), pour le protéger, pour être ensemble sur le chemin de la présidence du Brésil", a lancé la sénatrice, qui fut la chef de cabinet de Dilma Rousseff et est elle-même sous le coup d'une enquête judiciaire dans le cadre de l'énorme scandale Petrobras.

"Quand le PT était dirigé par des hommes, il était bien, et maintenant que c'est une femme qui en assume la responsabilité, ils vont voir comment le parti est plus audacieux, plus aguerri", a assuré Lula.

VILLE D'AL-BAAJ

Les chiites irakiens chassent Daech

Les terroristes de Daech ont abandonné la région irakienne d'Al-Baaj, dans la province de Ninive, face à la progression de combattants chiites.

Des milices pro-gouvernementales Al-Hachd al-Chaabi (chiites) ont chassé les djihadistes de Daech de la zone d'Al-Baaj en Irak, à une quarantaine de kilomètres de la frontière avec la Syrie, selon la chaîne de télévision Al Sumaria.

Les services de renseignement irakiens et américains estiment que le calife autoproclamé de Daech, Abou Bakr al-Baghdadi, pourrait s'abriter aux alentours de la zone concernée.

En avril dernier, les milices chiites irakiennes ont annoncé le lancement d'une opération visant à déloger les terroristes des régions frontalières avec la Syrie. Fin mai, les combattants chiites ont procédé au nettoyage de la frontière des combattants de Daech. Dans le même temps, certains médias arabes affirment que des membres d'Al-Hachd al-Chaabi ont franchi la frontière syrienne avant d'occuper les régions syriennes abandonnées par les djihadistes.



RAMADHAN ET SANTE

Pour votre santé, mangez 5 dattes par jour



**Les beautés de l'Islam (1^{re} partie)
L'ignorance ne peut éclipser
la beauté et la vérité**



RAMADHAN

Pour votre santé, mangez 5 dattes par jour

Particulièrement prisées pendant le mois du Ramadan, la consommation des dattes est non seulement issue d'une tradition prophétique, mais est aussi un fruit délicieux et bon pour la santé. Chaque jour de nouveaux bienfaits sont découverts dans la datte et elle est maintenant utilisée à la fois comme médicament et comme aliment.



glycémie après toute une journée de jeûne. Une des raisons les plus courantes qui engendrent des maux de tête ou des étourdissements pendant le Ramadhan est le faible taux de sucre dans le sang, ce qui explique pourquoi manger des dattes dès le début de la journée est très bénéfique.

Les avantages des dattes : Les dattes contiennent une grande quantité de vitamines et de minéraux. Elles sont très riches en fibres, en graisses et en protéines. Les dattes dégagent un nombre indéterminé de bienfaits, en voici quelques-uns qui ne représentent qu'une partie infime des avantages de la

datte.

Energétique : Riche en calories et en sucre (80% de la datte est à base de sucre), tout en étant facilement digérés et absorbés, elle est une source immédiate d'énergie. Riche en éléments nutritifs essentiels :

les dattes contiennent 6 vitamines et 15 minéraux et sont particulièrement riches en calcium, phosphore, fer, magnésium et potassium.

Plein de fibres : ce qui facilite la digestion et aide à prévenir de la constipation. On sait qu'il faut consommer environ 3 à 5 portions de fruits par jour. Sachez que 2 à 3 morceaux de dattes sont considérés comme une portion de fruits et contiennent environ 70 calories ! Une autre façon d'ajouter des dattes à votre régime alimentaire équilibré est de les incorporer dans vos recettes, de cette façon vous pourrez remplacer une partie du sucre et les dattes sont tellement naturellement douces et savoureuses. Lu sur MoosYm, Magazine musulman en ligne

MAUX D'ESTOMAC

Des remèdes à mastiquer

Naturels contre l'indigestion

Les remèdes suivants soulageront peut-être votre indigestion, mais indépendamment de leur efficacité, il serait utile que vous jetiez un œil critique sur votre alimentation et vos petites habitudes de grignotage. Il n'y a pas de stationnement gratuit dans votre tractus gastro-intestinal : une fois que l'aliment y est, vous en payez le prix.

Des remèdes bien ancrés dans la tradition

Le gingembre est réputé, à juste titre, soulager l'embaras gastrique et améliorer la digestion. Vous pouvez le prendre sous forme de capsules aux repas ou d'infusion, ou le grignoter confit. La camomille, une autre plante utilisée de longue date pour soigner l'indigestion, calme l'estomac et le tractus intestinal. Buvez quelques tasses d'infusion.

Soignez-vous avec de la menthe poivrée

Vous pouvez également en faire une tisane, que vous

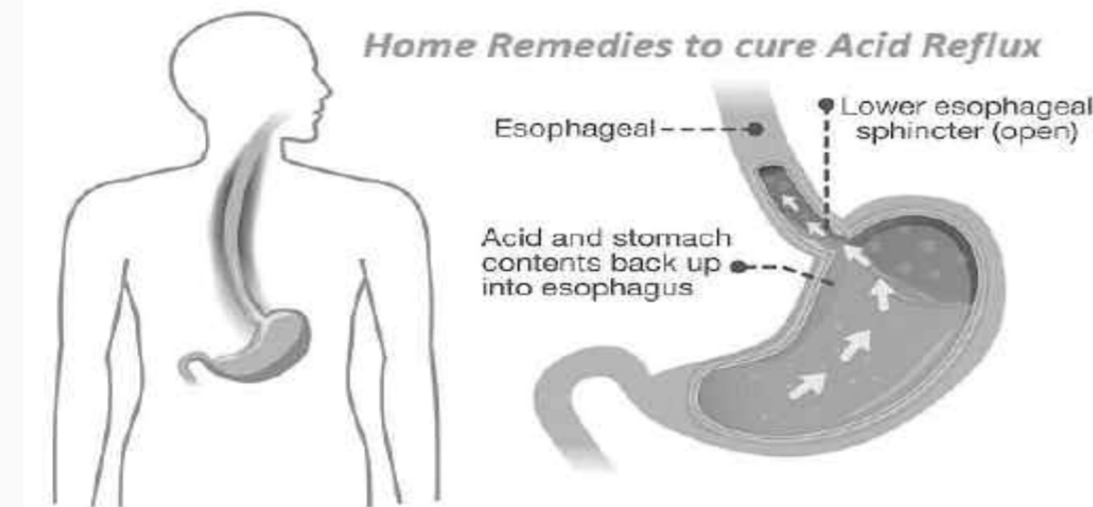
boirez chaude ou froide. Pour la préparer, infusez 1 1/2 c. à thé de feuilles séchées dans une tasse d'eau chaude. Une méthode très efficace pour soulager l'indigestion consiste à croquer et à avaler une cuillerée de graines de fenouil ou de carvi. Ces deux produits contiennent des huiles essentielles qui soulagent les spasmes intestinaux, la nausée et les flatulences. Vous pouvez aussi préparer une infusion avec une ou deux cuillerées à thé de graines de fenouil ou d'anis moulues. La réglisse revêt la muqueuse de l'estomac d'une couche protectrice, diminuant l'indigestion et l'embaras gastrique.

Solution acide :

Mélangez une cuillerée à thé de vinaigre de cidre dans une demi-tasse d'eau et avalez. C'est un remède particulièrement efficace quand l'indigestion résulte d'un repas trop copieux.

Bicarbonate de soude

Mélangez une cuillerée à thé de bicarbonate de soude dans



un verre d'eau et avalez. Cette solution neutralise l'acidité gastrique et contribue à soulager les gaz et les ballonnements. Pour dissiper partiellement le gaz de la solution, ajoutez quelques gouttes de jus de citron.

Buvez à petites gorgées

On peut parfois soulager l'indigestion simplement en buvant de l'eau chaude à petites gorgées. Le soda au gingembre, le soda citron-lime ou le cola éventé sont réputés soulager les troubles

digestifs quand on les prend chauds.

Méfiez-vous du jus et des produits laitiers

Le fructose contenu dans les jus peut provoquer des douleurs abdominales et des gaz car il traverse le côlon sans être digéré. Pour en limiter les effets négatifs, buvez vos jus de fruits aux repas. Si le fromage ou un autre produit laitier provoque des gaz et des ballonnements, c'est peut-être que vous faites de l'intolérance au lactose. Pour savoir si c'est le

cas, remplacez pendant quelques jours les produits laitiers ordinaires par d'autres qui ne contiennent pas de lactose.

Mangez lentement

Il est important de manger lentement et de bien mastiquer ses aliments. Si vous les engouffrez, vous avalez de l'air, ce qui peut se traduire par des gaz et des ballonnements. Prenez votre dernier gros repas au moins trois heures avant d'aller au lit. On ne digère pas très bien lorsqu'on dort.



CARNET DE RECETTES

Tajine de poulet au citron confit et olives

Ingrédients :

1 poulet coupé en morceaux ou 8 pilons de poulet
1 gros oignon
3 gousses d'ail
2 citrons confits
1 pincée de pistils de safran
1 cuillerée à café de gingembre
1 cuillerée à café de curcuma
200 g d'olives vertes
2 cuillerées à soupe de coriandre ciselée
2 cuillerées à soupe de persil plat ciselé
4 cuillerées à soupe d'huile d'olive
Sel et poivre

Préparation :

Dans un tajine ou dans une marmite, mettre l'huile d'olive ajouter l'oignon râpé finement laisser fondre un tout petit peu puis ajouter les morceaux de poulet lavés et égouttés, le safran, le gingembre et le curcuma. Faire dorer 5 minutes à feu moyen, en retournant le poulet régulièrement. Ajoutez les gousses d'ail hachées, les herbes ciselées, saler, poivrer puis verser de l'eau bouillante à hauteur. Couvrir et laisser cuire 40 minutes environ. Sortir le poulet de la cocotte, ajouter les olives et les quartiers de citron lavés brièvement sous l'eau pour enlever l'excédent de sel puis laisser mijoter 10 à 15 minutes à découvert pour que la sauce réduise. Mettre le poulet à dorer au four en le badigeonnant d'un peu de beurre. Dans le plat de service, disposer les morceaux de poulet, mettre les olives et les quartiers de citron confit puis arroser de sauce.



Chaussons à la viande hachée



Ingrédients pour la pâte Brisée :

250 g de farine
125 g de beurre mou
1 bonne pincée de sel
1 jaune d'œuf
De l'eau froide

Pour la farce :

350 g de viande hachée de bœuf
1 gros oignon

Un bol de mélange de poivrons rouge, jaune et vert ou 2 poivrons verts
1 petit bouquet de coriandre
Fromage râpé ou fromage à tartiner
1 cuillerée à café de paprika (piment doux)

1 cuillerée à café de cumin
Sel & poivre
2 c. à s. d'huile d'olive

Pour la dorure :

1 jaune d'œuf
1 cuillerée à soupe de lait

Préparation :

Commencer par préparer la pâte Brisée : Sabler le beurre coupé en petits dés avec la farine et le sel puis faire passer entre les mains la farine et le beurre jusqu'à obtention d'une poudre sableuse. Ajouter le jaune d'œuf et un peu d'eau puis assembler la pâte en boule. Fraiser la pâte en écrasant avec la paume de la main les bords de la pâte Brisée sur le plan de travail afin de la rendre homogène. Répéter l'opération 2 à 3 fois. Assembler la pâte Brisée en boule puis la couvrir d'un film alimentaire et la mettre au frais le temps de préparer la farce.

Préparation de la farce :

Dans une poêle, faire chauffer l'huile, ajouter l'oignon haché finement et remuer jusqu'à ce qu'il soit translucide, ajouter la viande hachée émietlée et remuer quelques minutes sur le feu puis ajouter le poivron coupé en petits dés. Ajouter les épices et laisser cuire le tout en remuant de temps à autre. A la fin de cuisson, ajouter la coriandre fraîche ciselée et le fromage râpé. Retirer du feu et laisser refroidir.

Pain brioché au nigelle

Ingrédients :

500 g de farine
15 cl de lait tiède
10 cl d'eau tiède (plus ou moins selon l'absorption de la farine)
20 g de levure boulangère fraîche ou 10 g déshydratée
20 g de sucre
40 g d'huile d'olive ou de tournesol
20 g de beurre mou
1 œuf

10 g de sel (une bonne cuillerée à café)

1 jaune d'œuf pour la dorure

Des graines de Nigelle

Préparation :

Dans un petit bol, mettre la levure, le sucre et un peu de lait, mélanger brièvement et laisser reposer 5 minutes environ. Dans un saladier ou dans le bol du pétrin, mettre la farine puis faire un petit puits, verser l'huile, le beurre mou, le sel et le lait restant. Mélanger le tout en rajoutant à mie chemin la levure et l'eau progressivement jusqu'à obtention d'une pâte (vous pouvez ajouter des graines de Nigelle à la pâte 1 cuillerée à soupe environ). Pétrir la pâte 10 à 15 minutes jusqu'à ce qu'elle devienne lisse et souple. Former une boule puis la remettre dans le saladier. Couvrir la pâte avec un torchon propre ou avec un film alimentaire puis laisser la doubler de volume pour 1 heure de temps à l'abri des courants d'air. Passé ce temps, dégazer légèrement la pâte puis façonner des petites boules de 50 g chacune. Déposer les petits pains sur un plat allant au four chemisé de papier cuisson en formant une fleur comme ici ou en les collant un peu pour qu'ils gardent une belle forme ronde. Couvrir les pains et laisser doubler de volume encore une fois. Préchauffer le four à 190°C. Dorer les pains avec un jaune d'œuf battu et parsemer les de graines de Nigelle, puis enfourner-les dans le four chaud. Laissez cuire pendant 15 à 20 minutes tout en surveillant régulièrement la cuisson. Laissez refroidir les pains sur une grille avant de les déguster.



Harira marocaine express



Ingrédients :

250 g de viande coupée en petits morceaux
1 gros oignon
50 cl de coulis de tomates (3 grosses tomates épluchées)
150 g de pois chiches trempés la veille
2 cuillerées à soupe de concentré de tomates
80 g de lentilles
5 branches de céleri
1 petit bouquet de coriandre
1 pincée de Ras el hanout
1 bâtonnet de cannelle
1 cuillerée à café de gingembre
1 cuillerée à café de curcuma
Sel et poivre
1 cuillerée à café de beurre rance (smen)
50 g de cheveux d'ange
2 litres d'eau

Pour Tadouira :

180 g de farine
360 ml d'eau (200 ml pour moi)
1 cuillerée à soupe de concentré de tomates
Pour servir :
1 citron

Préparation :

Dans un mixeur, mettre l'oignon coupé en 4, les feuilles de céleri (on garde les tiges pour parfumer la soupe), la coriandre puis verser de l'eau et mixer le tout finement. Dans une cocotte minute, faire revenir dans le smen ou l'huile les morceaux de viande puis ajouter le mélange eau oignon herbes mixé précédemment, les pois chiches, les lentilles, le bâtonnet de cannelle et les tiges de céleri. Dans le même blender mettre les tomates coupées en 4 ajouter de l'eau et mixer finement jusqu'à obtention d'un coulis de tomates. Ajouter ce coulis de tomates dans la cocotte minute puis ajouter le concentré de tomates, le gingembre, le curcuma et mouiller le tout avec 2 litres à 2 litres et demi selon la qualité des pois chiches. Fermer la cocotte minute en mettant en marche la soupape, quand la soupape commence à siffler baisser le feu (moyen) puis compter 30 à 45 minutes environ. Entre temps préparer le liant en mettant dans le blender la farine et l'eau mixer puis ajouter le concentré de tomates et continuer à mixer jusqu'à obtenir un mélange lisse et homogène qui servira à donner de l'onctuosité à la Harira. Introduire le liant à la soupe en remuant sans arrêter sur feu très doux et en ayant la main légère car la harira ne doit pas avoir la consistance d'un flan donc vous pouvez ne pas utiliser tout le liant le but c'est d'avoir une harira onctueuse mais reste légère. Introduire ensuite les vermicelles après avoir porté à ébullition sans oublier de remuer. Saupoudrer du reste de feuilles de coriandre et de céleri ciselés. Assaisonner de sel et de poivre puis continuer à mélanger sur feu doux jusqu'à ce que l'écume formé par le liant disparaît compter 5 à 10 minutes environ.

Les beautés de l'islam (1^{re} partie)

L'ignorance ne peut éclipser la beauté et la vérité

A ce moment-ci de l'histoire de l'islam, alors que la religion toute entière est jugée à cause des actions de quelques personnes, il est bon de s'éloigner de l'éclat aveuglant des projecteurs médiatiques et de s'arrêter pour admirer les beautés du mode de vie qu'est l'islam.



Il y a, dans l'islam, une grandeur et une splendeur qui sont souvent éclipsées par des actes terribles qui n'ont pas leur place au sein de cette religion, ou par des gens qui parlent de certains sujets à tort et à travers. L'islam est une religion et un mode de vie qui encourage les musulmans à faire des efforts et à se comporter d'une manière qui soit agréable pour les autres et, surtout, pour leur Créateur.

Les beautés de l'islam sont ces choses qui font partie de la religion et qui font qu'elle se démarque des autres. L'islam répond à toutes les éternelles questions que se pose l'être humain. D'où est-ce que je viens ? Pourquoi suis-je ici ? La vie, est-ce vraiment juste cela ? L'islam répond clairement à ces questions. Découvrons ensemble les beautés de l'islam et méditons sur leur signification.

1. Les réponses à toutes vos questions sur la vie se trouvent dans le Coran

Le Coran célèbre la gloire de Dieu et détaille les merveilles de Sa création. Il est également un testament de Sa miséricorde et de Sa justice. Il ne s'agit pas d'un livre d'histoire ni d'un manuel scientifique, bien qu'il contienne ce type d'information et plus encore. Le Coran est le plus grand cadeau de Dieu à l'humanité ; c'est un livre qui n'a pas d'égal et qui contient les réponses aux grands mystères de la vie. Il nous amène à voir au-delà du matérialisme et à réaliser que cette vie n'est rien de plus qu'un moment passager avant d'accéder à la vie éternelle de l'au-delà. L'islam nous révèle la raison d'être

de notre existence. "Et Je (Dieu) n'ai créé les djinns et les hommes que pour qu'ils M'adorent." (Coran 51:56)

Les musulmans ne doutent pas un instant que le Coran est, aujourd'hui encore, exactement tel qu'il était au moment de sa révélation au Prophète Mohammed (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui). Lorsque nous nous posons des questions aussi importantes, nous voulons être certains que les réponses que nous recevons soient la vérité pure. Savoir que les réponses que nous recevons viennent d'un livre contenant la parole inaltérée de Dieu nous rassure et nous reconforte. Quand Dieu a révélé le Coran, Il nous a promis de le préserver contre toute altération. Les versets coraniques que nous lisons, aujourd'hui, sont exactement les mêmes que ceux qui furent mémorisés et mis par écrit par les compagnons du Prophète Mohammed. "En vérité, c'est Nous qui t'avons révélé le Rappel et c'est Nous qui le préserverons, certes, (contre toute altération)." (Coran 15:9)

2. Le bonheur véritable se trouve dans l'islam

Réjouissez-vous et soyez heureux, demeurez positifs et soyez en paix. Voilà ce que nous enseigne l'islam; tous les commandements de Dieu visent à apporter la paix et le bonheur dans la vie des croyants. La clef du bonheur réside dans la compréhension et l'adoration de Dieu. Cette adoration fait en sorte que nous L'ayons toujours à l'esprit, ce qui nous dissuade de faire le mal, de com-

mettre des injustices et de nous rendre coupables d'oppression. Cela nous amène à nous comporter de manière vertueuse et à entretenir un bon caractère. En suivant Ses commandements, nous adoptons un mode de vie menant à des résultats positifs dans toutes nos sphères d'activités. Et, c'est à ce moment seulement que nous voyons du bonheur partout autour de nous, en tout temps, même dans les moments les plus difficiles. Nous trouvons du bonheur dans une main amicale tendue vers nous, dans l'odeur de la pluie, dans l'herbe fraîchement coupée, dans un feu de foyer une nuit d'hiver ou une brise agréable un jour d'été. Des plaisirs tout simples peuvent rendre notre cœur vraiment heureux, car ils sont des manifestations de la miséricorde et de l'amour de Dieu.

La nature de la condition humaine fait en sorte que nous pouvons trouver des instants de bonheur même dans les périodes de grande tristesse. Et, parfois, dans les moments où le désespoir est tout proche, nous pouvons nous accrocher à ces choses qui nous rendent heureux. Le prophète Mohammed a dit : "L'affaire du croyant est étonnante et tout est à son avantage. S'il vit des moments heureux, il est reconnaissant et cela est une bonne chose pour lui. Et s'il est affligé d'une épreuve, il demeure patient et c'est aussi une bonne chose pour lui."

3. En Islam, nous pouvons aisément communiquer avec Dieu à n'importe quel moment du jour ou de la nuit

Chaque membre de la race humaine vient au monde avec la connaissance

innée de l'unicité de Dieu. Les gens qui ne savent pas comment communiquer avec Dieu ou comment établir un lien avec Lui ont tendance à être souvent déroutés ou angoissés. Apprendre à communiquer avec Dieu et à L'adorer donne un nouveau sens à la vie.

Du point de vue de l'islam, Dieu est accessible en tout temps et en tous lieux. Nous n'avons qu'à L'invoquer et Il répond à nos prières. Le Prophète Mohammed nous a recommandé d'invoquer Dieu souvent. Il nous a rapporté ces paroles de Dieu : "Je suis selon l'opinion que Mon serviteur se fait de Moi et Je suis avec lui lorsqu'il M'invoque. S'il M'invoque en lui-même, Je l'invoque en Moi-même ; et s'il M'invoque dans une assemblée, Je le mentionne dans une assemblée encore meilleure. Et s'il se rapproche de Moi d'un empan, Je me rapproche de lui d'une coudée ; s'il se rapproche de Moi d'une coudée, Je me rapproche de lui d'une brassée. Et s'il vient vers Moi en marchant, Je viens vers lui en courant."

Dans le Coran, Dieu dit : "Souvenez-vous donc de Moi et Je me souviendrai de vous." (Coran 2:152)

Les croyants peuvent s'adresser à Dieu dans n'importe quelle langue pour L'invoquer et exprimer leur gratitude envers Lui. Les musulmans font également cinq prières rituelles quotidiennes, en arabe. Il est intéressant de noter que le mot arabe pour désigner la prière est "salah". Les musulmans sont, donc, connectés à Dieu et communiquent facilement avec Lui. Nous ne sommes jamais seuls et la miséricorde, le pardon et l'amour de Dieu sont tout près.

PUBLIÉE AUX ÉDITIONS PRÉSENCE AFRICAINE

"On m'appelle Nina", de Antoinette Tijani Alou

Publié en mars dernier, *On m'appelle Nina* est le récit d'une femme, Vilhelminma, qui quitte son île, la Jamaïque, pour s'installer, par amour, au Niger. Une autofiction, signée Antoinette Tijani Alou, publiée aux éditions Présence africaine.



Ce texte puissant, à la structure circulaire – la dernière phrase est la dédicace du roman, le point de départ, comme dans de nombreux récits du patrimoine africain – m'a laissé abasourdi, sonné, mais tout aussi léger, avec le désir de recommencer le voyage pour me délecter cette fois-ci du plaisir de cette langue que l'auteure rend musicale, même quand elle décrit les choses les plus difficiles à supporter. J'ai envie de le relire encore et encore pour ne pas laisser la sidération du propos m'éloigner de la beauté du texte et de la profondeur de certaines de ses réflexions. Avec Antoinette et Nina, nous traversons des océans, refaisons le voyage de leur vie, en témoin parfois passionné, avec la distance critique qui inscrit leur récit dans une quête philosophique dans laquelle chacun tirera matière à un enrichissement personnel et spirituel.

Après une dormance qui nous entraîne dans cette histoire dont on se demande parfois quelle est la part de vrai et de fiction, et qui petit à petit nous installe dans un questionnement plus grand dans lequel l'intime, le personnel et les questions d'identité se rejoignent pour nous offrir une réflexion sur l'humanité, l'africanité, la féminité, et sur la difficulté à survivre aux êtres chers et en particulier aux enfants. Construit comme une pièce ou un scénario en trois actes, "Dormance" et "Une saison de si" encadrent "l'enfant bleu", le cœur du propos, cette tranche de vie qu'ils mettent en perspective. Dans "Une saison de si", l'auteure anticipe sur une des questions qui revient régulièrement depuis des décennies après le visionnage des films faits par les Africains concernant l'imagination d'un futur proche. Elle propose un futur possible bienveillant dans lequel la situation paradoxale du

Niger devient emblématique de celle d'une Afrique dans laquelle la question énergétique, enfin résolue, offre au continent des possibilités nouvelles du mieux vivre.

Si les contraintes extérieures sont résolues, comment aborder les douleurs du cœur, les conséquences de la dureté de la vie ? Comment déconstruire les mécanismes malsains de survie ou de prédation qui détruisent les relations, même les plus belles et les plus utopiques ? Comment vivre l'éמושissement naturel du désir dans le couple ? Comment continuer d'aimer ? Comment faire face à l'impuissance et au drame de la disparition d'un être cher ?

S'inventer un amour, s'accrocher aux souvenirs des moments merveilleux et reprendre la lecture de ce texte poétique, percutant, sensible et parfois déroutant de franchise.

"BABOR GHRAQ" DE SLIMANE BENAÏSSA

Elle revient sur les planches du TNA

La pièce de théâtre "Babor Ghraq" du dramaturge Slimane Benaïssa qui avait marqué la scène algérienne dans les années 1980-1990, revient sur les planches du Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA) où elle est programmée du 12 au 21 juin, a-t-on appris auprès du département de programmation et de diffusion du TNA.

Mise en scène par Slimane Benaïssa, "Babor Ghraq", une tragi-comédie de 100 mn écrite en 1983, raconte l'histoire de trois rescapés d'un naufrage, l'intellectuel, l'affairiste et l'ouvrier, campés par Mustapha Ayad, Omar Guendouz et Slimane Benaïssa, respectivement. Accrochés à une épave, les trois survivants, perdus au milieu de nulle part, en

pleine mer, vont devoir négocier, chacun d'eux cherchant son salut. Ecartant toute idée d'une "éventuelle actualisation", Slimane Benaïssa, a affirmé à l'APS vouloir présenter "Babor Ghraq", avec "strictement les mêmes contenus" sans rien changer de la conception originale de la pièce. Absent de la scène algérienne depuis 1993,

Slimane Benaïssa, romancier, essayiste et auteur d'une vingtaine de pièces de théâtre, compte à son actif, entre autres spectacles, "Boualem zid el Goddam" (1974), "El Mahgour" (1978), "Enta Khouya Wana Ch'koun" (1992) et "Conseil de discipline" (1994), remontée en 2011, lors d'un bref retour sur la scène algéroise très apprécié du public.

PARIS

Une semaine Eurafricaine au cinéma

La troisième édition de Une semaine Eurafricaine au cinéma sous le parrainage du festival Vues d'Afrique se tiendra du 12 au 18 juin 2017 au studio des Ursulines, 75005 Paris avec une belle programmation, des débats et des rencontres, un tarif unique à 4 Euros/la séance, neuf séances et 23 projections. Avec les réalisateurs, comédiens, producteurs, des anthropologues, historiens et journalistes : Michel Amarger, Sidiki Bakaba, Jacques Bosc, Amzat Bakara Boukari, Chloé Aïcha Boro, Makan Nathan Diara, Dom Pedro, Claude Fischer-Herzog, Christine Holzbauer, Josua Hotz, Dafroza et Alain Gauthier, Berni Goldblat, Antoine Guggenheim, Jacques Kabale, Ibrahim Koma, Laurent Larcher, Ayoub Layoussifi, Alain Francis Iboudo, Julien Masson, Chowra Makaremi, Alexandre Maymat, Xavier Muntz, Alain-George Ngamou, Sem Bassirou Sène, Alassane Sy, Bernard Yvetot, etc.

BOUIRA

Exposition de tableaux au Salon des arts plastiques

Une centaine de tableaux sont exposés à la deuxième édition du Salon national des arts plastiques qui s'est ouvert à la bibliothèque principale de la ville de Bouira.

"Nous avons enregistré l'exposition d'une centaine de tableaux à cette deuxième édition du Salon national des arts plastiques auquel participent 22 wilayas du pays et dont la tenue intervient à l'occasion du 62ème anniversaire du déclenchement de la guerre de libération nationale", a indiqué, à l'APS, le directeur de la Culture de Bouira, El-Hachemi Bouhired.

Des tableaux divers sont dédiés cette année à l'histoire de l'Algérie révolutionnaire, ainsi qu'à la beauté de ses paysages et ses emblématiques figures historiques et aux affres de la guerre qu'a endurées le peuple algérien durant la Guerre de libération nationale.

"A travers ces belles toiles, nous voulons rendre hommage à nos valeureux martyrs de la révolution nationale", a indiqué un participant venu de la wilaya d'Oum Lebouagui à l'APS.

D'autres wilayas, comme Sétif, Béchar, Alger, Béjaïa, Bordj Bou-Arréridj, M'Sila, Blida, Khenchela, Jijel, El-Tarf, Constantine, Mostaganem, Sidi Belabbès et Oran sont présentes à cette édition du Salon.

Trois jours durant, ce salon sera marqué par des ateliers et des conférences autour de plusieurs sujets dont l'histoire des arts plastiques en Algérie et la situation à laquelle est confrontée ce domaine, ont expliqué les organisateurs.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE LA FORMATION ET DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS
Etablissement National des Equipements Technique et Pédagogique
de la Formation et de l'Enseignement Professionnels
11, Rue Ali Haddad-Belouizdad-Alger

MISE EN DEMEURE N°1

- Vu les marchés n° 564-566-596/2012 et 617-628-630/2013, ayant pour objet « livraisons, installation, mise en service et la formation des équipements technico-pédagogique conclu avec la Société ETI France ».
 - Vu les ordres de service notifier à la société ETI France.
 - Vu le retard injustifié pour la clôture des dossiers en cours.
 - Vu le non respect des engagements pris par la société ETI lors des différentes réunions tenues au siège de l'ENEFEP.
 - Vu le retard considérable dans la prise en charge des travaux (installation, transport des équipements, mise en service et la formation) restant à réaliser ; conformément à la réglementation régissant les marchés publics.
- L'ENEFEP, met en demeure la société ETI France d'honorer ses obligations contractuelles à l'effet de prendre toutes les dispositions nécessaires afin de finaliser l'ensemble des opérations en instances.
- Un délai de huit (08) jours à compter de la date de la première parution de la présente mise en demeure dans la presse nationale est accordé à la société ETI France pour satisfaire celle doléance, faute de quoi une résiliation aux torts exclusifs du cocontractant sera prononcée conformément à la réglementation en vigueur.

Midi Libre n° 3104 - Lundi 5 juin 2017 - Anep - 514 718

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE DE OUARGLA
NIF : 098830019059218

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire

Conformément aux dispositions de l'article 65, du décret présidentiel n° 15 - 247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Université de Ouargla informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national restreint, n° 03/2017 "Travaux de réhabilitation et équipement d'infrastructure universitaire à l'Université de Ouargla", déjà paru dans le journal "Al Ikhbaria" du 10/04/2017 et " Midi Libre " du 10/04/2017 ainsi, que le BOMOP n°1545 du 16 au 22/04/2017.

Qu'il à été évaluer les offres techniques et financières conformément à l'article 72, du décret présidentiel n° 15 - 247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et que le résultats de l'évaluation est comme suit :

n° du lot	Soumissionnaire	NIF	Note technique	Note financière	Délais de réalisation en mois	Montant (DA) en TTC
1	مقولة أشغال البناء - صالحى إيمان	298416040128727	60	Moins disant	120	5.547.780,00
2	Sarl STARMAS	000930019001162	60	Moins disant	120	14.637.595,00

Tout candidats et soumissionnaires désirant consulter les résultats détaillés de l'évaluation de leur candidatures et de leurs offres techniques et financières, sont invités de se rapprocher du Service des Programmes de Construction et d'Equipements - S/Direction de la Prospective, de Développement et d'Orientation de l'Université de Ouargla, et ce dans un délais ne dépassant pas les trois (03) jours à compter de la première parution du présent avis dans les journaux nationaux ("Al Ikhbaria" ou " Midi Libre ") ou dans le BOMOP, conformément à l'article 72, du décret présidentiel n° 15 - 247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya de Ouargla dans un délai de 10 jours (article 82 du décret présidentiel n° 15 - 247 du 16/09/2015).

Passé ce délai, aucun recours ne sera pris en considération.

Midi Libre n° 3104 - Lundi 5 juin 2017 - Anep - 514 664

MIDI
Midi Libre



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DE LA PECHE
DIRECTION GENERALE DES FORETS
CONSERVATION DES FORETS DE LA WILAYA D'ALGER

AVIS DE RECRUTEMENT

La conservation des forêts de la wilaya d'Alger organise un concours sur titre pour l'accès aux grades cités ci-dessous :

Grade	Mode de recrutement	Conditions d'accès	Spécialité exigée	Nombre de poste budgétaire	Lieu de recrutement
Inspecteur en chef des forêts		Avoir les aptitudes physiques compatibles avec l'emploi postulé - justifier de la position vis-à-vis du service national et ne pas être dispensé pour des raisons médicales -avoir une taille minimale de 1.66 m pour les hommes et 1.58 m pour les femmes (justifier avec un certificat de toise) - présenter une acuité visuelle totalisée de 15/10 sans correction par des verres ou lentilles, sans que l'acuité visuelle minimale pour un seul œil ne soit inférieure à 7/10èmes (justifier avec un certificat d'ophtalmologie)	Parmi les candidats justifiant d'un diplôme d'ingénieur d'état ou d'un titre reconnu équivalent dans l'une des spécialités suivantes - foresterie - écologie et protection de la nature - écologie forestière - foresterie et conservation de la biodiversité - gestion des écosystèmes forestiers-biodiversité et gestion durable des milieux naturels - conservation de la nature et de l'environnement - management des écosystèmes forestiers et steppiques - valorisation des ressources végétales - biologie végétal et animal - aménagement rural génie rural	01	
Conservateur divisionnaire des forêts	Concours sur titre		Parmi les candidats justifiant d'un diplôme de magistère ou d'un titre reconnu équivalent dans l'une des spécialités suivantes : -foresterie - écologie et protection de la nature - écologie forestière - foresterie et conservation de la biodiversité - gestion des écosystèmes forestiers à biodiversité et gestion durable des milieux naturels à conservation de la nature et de l'environnement - management des écosystèmes forestiers et steppiques - valorisation des ressources végétales - biologie végétal et animal - aménagement rural génie rural	01	Sièges de la conservation des forêts

Constitution du dossier :

- 1-Demande manuscrite de participation
 - 2-Deux (02) photos
 - 3-Une photocopie de la carte nationale d'identité
 - 4-Une photocopie du diplôme ou du titre reconnu équivalent
 - 5-Une photocopie de l'attestation justifiant la situation du candidat vis-à-vis du service national
 - 6-Un casier judiciaire (bulletin n°3)
 - 7-Des certificats de travail justifiant l'expérience professionnelle du candidat acquise dans le secteur privé visés par la caisse de sécurité sociale dans le cas échéant
 - 8-Une photocopie des relevés de notes du cursus du candidats
 - 9-Un certificat de travail justifiant la durée de travail exercée par le candidat dans le cadre du dispositif d'insertion professionnelle ou sociale
 - 10-Tout document justifiant que le candidat a suivi une formation supérieure au diplôme exigé dans la spécialité dans le cas échéant
 - 11-Tout document justifiant les travaux et études réalisés par le candidat dans la spécialité le cas échéant
 - 12-Des certificats médicaux justifiant l'aptitude du candidat (physiologique-médecine générale ophtalmologie)
 - 13-Une résidence (Les dossiers de candidats résidant en dehors de la wilaya d'Alger ne sont pas acceptés)
- LES CANDIDATS ADMIS SONT PRIÉS DE COMPLETER LEUR DOSSIER PAR LES PIÈCES SUIVANTES :**

- 1-Un acte de naissance
 - 2-Une fiche familiale ou individuelle le cas échéant
 - 3-Un extrait de nationalité
- *LES DOSSIERS DOIVENT ÊTRE DÉPOSÉS À L'ADRESSE SUIVANTE DURANT LES 15 JOURS OUVRABLES À COMPTER DE LA DATE DU PREMIER AVIS DE PRESSE ÉCRITE**
CONSERVATION DES FORETS DE LA WILAYA D'ALGER FERME PILOTE L'ALGEROISE COMMUNE EL MOHAMMADIA ALGER
- *LES CANDIDATS NON RETENUS POUR PARTICIPER AUX CONCOURS PEUVENT INTRODUIRE UN RECOURS DEVANT L'AUTORITÉ AYANT POUVOIR DE NOMINATION QUI DOIT STATUER SUR LEDIT RECOURS ET REPRENDRE AUX INTÉRÊTS AU MOINS DE CINQ (5) JOURS OUVRABLES AVANT LA DATE DE DÉROULEMENT DU CONCOURS.**
- *LES DOSSIERS INCOMPLETS OU DÉPASSANT LES DÉLAIS NE SERONT PAS PRIS EN CONSIDÉRATION.**
- *LES CRITÈRES DE SÉLECTION DES CANDIDATS AUX CONCOURS SUR TITRE SON FIXES COMME SUIV**
- Adéquation du profil de la formation du candidat avec les exigences du corps ou du grade postulé
 - Toute formation complémentaire au diplôme exigé dans la même spécialité
 - Travaux ou études réalisés par le candidat dans sa spécialité le cas échéant
 - Expérience professionnelle acquise par le candidat dans le même emploi ou dans un emploi équivalent
 - Les résultats de l'entretien avec le jury de sélection

Midi Libre n° 3104 - Lundi 5 juin 2017 - Anep - 514 558

COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS 2019 : CELA A ÉTÉ CONSTATÉ LORS DE LA ZONE MIXTE

Les Verts décidés à ouvrir une nouvelle page

Les joueurs de la sélection nationale se disent "décidés" à ouvrir une nouvelle page du football national et ils sont "prêts" à relever le défi.

PAR MOURAD SALHI

Cela a été constaté avant-hier soir lors de la zone mixte, les joueurs algériens sont unanimes à dire que l'intérêt de la sélection nationale prime sur tout. Attendu par tout le monde, Sofiane Feghouli, qui a été écarté de la sélection pour des raisons que tout le monde sait, s'est dit heureux de retrouver la sélection nationale. Le joueur évoque déjà la nouvelle philosophie du technicien espagnol Alcaraz et confirme que le discours de ce dernier fut "cohérent". Le capitaine des Verts avoue qu'une nouvelle page a été ouverte. "La page du passé a été tournée. Je ne veux même pas évoquer ça. L'esprit est déjà tourné vers l'avenir de cette sélection. Nous avons d'autres défis qu'il faudra relever. Je sais que nous possédons un bon groupe qui fera mieux dans les prochaines échéances", a indiqué Sofiane Feghouli. Cette première sortie des Algériens dans ces qualifications pour la prochaine Coupe d'Afrique des nations (CAN 2019) a été qualifiée d'"importante" par les uns pour les autres la victoire reste "impérative" à domicile et devant les milliers d'inconditionnels qui vont assister à ce rendez-vous au stade Mustapha-Tchaker de Blida. Un rendez-vous qui coïncide avec le mois de carême. Les Verts sous la houlette de



l'entraîneur espagnol sont déterminés à ne rien laisser filer sur leurs bases et devant leur public. "Alcaraz est un entraîneur qui aime son métier. Il a du caractère. Le travail est son devise et il n'y a que le terrain qui déterminera les qualités d'un joueur. Je le connais très bien quand j'étais à Grenade. Sa philosophie de travail m'intéresse beaucoup. Maintenant, il faut œuvrer dans l'intérêt de cette sélection. Nous avons des défis à relever ensemble", a déclaré, de son côté, le sociétaire du FC Porto, en l'occurrence Yacine Brahimi. Le même son de cloche pour Sofiane Henni qui confirme, de son côté, qu'ils sont déterminés à rectifier le tir après la débâcle de la CAN au Gabon. "Notre volonté est grande pour rectifier le tir. Notre présence aujourd'hui aura pour objectif de redonner à cette sélection nationale la place qu'elle mérite. Nous n'avons pas le droit à l'erreur cette fois-ci", a dit Henni lors de cette rencontre avec les médias. L'attaquant de Courtrai

Idriss Saadi, qui constitue l'une des nouveautés de la liste du sélectionneur national Lucas Alcaraz, avoue qu'il fera de son mieux pour honorer la confiance faite en lui par le staff technique. "D'abord, je tiens à dire que je suis très content pour ma présence avec les Verts. J'attendais cette occasion avec impatience. Je ferai de mon mieux pour honorer la confiance faite en moi par tout le monde", a-t-il avoué. La première sortie des Verts dans les qualifications pour la prochaine phase finale de la Coupe d'Afrique des nations pourra constituer un tournant décisif. Les protégés d'Alcaraz veulent se réconcilier avec leurs inconditionnels après avoir raté l'aventure en terre gabonaise. L'entraîneur espagnol des Verts Lucas Alcaraz, qui dirigera son premier match dans ces qualifications, veut, quant à lui, débiter son aventure par une victoire.

M. S.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE D'ATHLÉTISME U 20 À TLEMCCEN

15 pays ont confirmé leur participation (FAA)

Quinze (15) pays ont confirmé, à ce jour, leur participation au 13ème championnat d'Afrique d'athlétisme des U-20, prévu à Tlemcen du 29 juin au 2 juillet, a-t-on appris samedi à Tlemcen du président de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA). Abdelhakim Dib a souligné, lors d'une conférence de presse, que le délai est ouvert jusqu'au 6 juin en cours devant le restant des pays africains pour confirmer leur participation, signalant que la FAA s'attend à 30 à 35 pays ayant exprimé auparavant leur désir de prendre part à cette manifestation africaine, organisée sous le haut patronage du président de la République, M Abdelaziz Bouteflika.

Le nombre global des sportifs qui participeront à cette compétition devra atteindre 600 athlètes dont des grands

noms qui permettront de relever le niveau de cette compétition, améliorer leur niveau et réaliser des résultats encourageants, selon le même responsable qui a noté que l'Ethiopie à titre d'exemple participera avec plus de 120 athlètes, alors que l'Algérie pays organisateur avec 250 athlètes. Il a rappelé par ailleurs, le stage bloqué qui se déroule actuellement (1 au 16 juin) à Alger au profit des éléments de l'équipe nationale qualificatif pour la participation au Championnat d'Afrique de Tlemcen.

Le responsable de la cellule d'information, Zerrouki a souligné que les préparatifs vont bon train localement pour la réussite de ce rendez-vous sportif africain, signalant qu'une délégation de la Confédération africaine d'athlétisme (CAA) a visité les



infrastructures devant abriter le championnat dont celles de l'hébergement, le nouveau stade d'athlétisme situé au plateau "Lalla Setti" à une altitude de 600 mètres. Ce stade qui a abrité du 5 au 8 mai 2016 le 17ème championnat arabe d'athlétisme, comporte un terrain en gazon naturel et une piste principale de 10 couloirs pour les compétitions officielles en plus d'une piste

secondaire de six couloirs destinée aux entraînements, ainsi qu'une salle de récupération dotée d'équipements modernes et de système d'éclairage nocturne l'habilitant d'abriter ce genre de manifestations sportives, championnats nationaux et internationaux de haut niveau, a-t-on souligné.

APS

CHAMPIONNATS ARABES

D'ATHLÉTISME 2017

Mohamed Belbachir (800 m) valide son billet pour les Championnats arabes

L'athlète Mohamed Belbachir sur le 800 m a réalisé les minima de participation aux championnats arabes 2017 prévus en juillet prochain à Tunis en réalisant 1:46.67 lors du meeting Jean Paraiso Interior (Espagne) disputé vendredi soir, a annoncé la fédération algérienne d'athlétisme (FAA) sur sa page officielle sur Facebook. L'Algérien est entré en 6e position de la course remportée par le Kenyan Kinyor Job Koech (1:45.34) devant son compatriote Rono Mathew (1:45.61).

Cette course est la troisième de la saison pour Belbachir qui avait enregistré 1:47.58, dimanche 14 mai au meeting de Montgeron en France.

Lors de sa première apparition de la saison au meeting de Djibouti, le 24 mars dernier, alors qu'il était en pleine préparation, Belbachir avait réalisé 1:47.06.

Jeudi dernier, Abderrahmane Anou sur le 1500 m a réalisé les minima de participation aux championnats arabes 2017 en réalisant 3:36.50 lors du meeting de Montreuil (France).

KARATÉ-

DO/CHAMPIONNATS D'AFRIQUE (KATA INDIVIDUEL ET PAR ÉQUIPES)

Deux médailles d'or pour l'Algérie

La sélection algérienne féminine de karaté-do a décroché deux médailles d'or en kata individuel et par équipes, vendredi lors de la première journée des championnats d'Afrique juniors et seniors (kata et kumité) qui se déroulent à Yaoundé au Cameroun (2-6 juin). En kata individuel, la médaille d'or a été remportée par Hadj-Saïd Kamelia, qui a confirmé cette belle performance en allant chercher la première place par équipes avec la sélection féminine.

Cette première journée a été consacrée aux épreuves de kata dames (individuel et par équipes) et de kumité messieurs des catégories -60 kg, -67 kg, -75 kg, -84 kg et +84 kg.

La 16e édition des championnats d'Afrique de Yaoundé enregistre la présence des 20 pays suivants : Cameroun (pays hôte), Algérie, Sénégal, Egypte, Tunisie, Afrique du Sud, Botswana, Rwanda, RD Congo, Congo, Bénin, Tchad, Sierra Leone, Burundi, Cap-Vert, Centrafrique, Côte d'Ivoire, Ghana, Namibie et Niger.

APS

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la Communication

**Prix du Président de la République,
du Journaliste Professionnel
troisième édition, 2017**

« La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du «**Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel**», dans sa troisième édition, comptant pour l'année 2017, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2017.

Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:

- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :

- L'information écrite : article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- L'information télévisuelle : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- L'information radiophonique : émission d'information, reportages, et enquêtes.
- La presse électronique : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- L'illustration : photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :

- Être de nationalité Algérienne ;
- Être titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2016 - 2017.

Thème du concours :- *La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social*

Modalités d'attribution du prix :

Le jury procédera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :

- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2e lauréat
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3e lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :

Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :

a) Pièces administratives :

- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Copie de la carte nationale d'identité.
- Certificat de nationalité
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :

- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :

- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du média employeur.

Dépôt des dossiers :

Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la République du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.

- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 31 Août 2017.

Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:
<http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr>

Cuisine

Epaule de mouton rôtie



Ingrédients :
1 épaule de mouton
1 c. à c. de paprika
1 c. à c. de cumin
50 g de beurre fondu
Sel

Préparation :
Mélanger le beurre, le sel, le cumin et le paprika.
Enduire l'épaule avec ce mélange. Mettre à cuire au four avec un verre d'eau.
Arroser de temps en temps avec le jus afin que la viande ne se dessèche pas.
Au bout de 1h30 min de cuisson, retourner la viande pour faire dorer l'autre face.
Laisser cuire encore 30 min. Servir avec du sel et du cumin mis sur la table à part.

Boulettes aux pistaches



Ingrédients :
600 g de pistaches
250 d'amandes
1 kg de sucre glace
Pour le sirop :
500 g de sucre cristallisé
1/4 de litre d'eau
Eau de rose pour parfumer

Préparation :
Broyer les amandes, en faire une pâte en additionnant le sucre glace et en malaxant avec un peu d'eau de rose. Former des boulettes de la grosseur d'une noix. Faire un sirop avec le sucre cristallisé et un quart de litre d'eau. Tremper les boulettes de pâte d'amande dans le sirop, puis les enrober en les roulant dans les pistaches entières décortiquées.
On peut les faire entièrement avec des pistaches au lieu d'amande et pistache.
On peut décorer en ajoutant au-dessus de chaque boulette une pistache entière ou bien au lieu de la forme d'une boule, faire comme un carré (ou n'importe quelle autre forme) et enfoncer le dessus pour y mettre soit pistache ou pignons ou le fruit sec de son choix.

NUTRITION ET LIGNE

Les aliments à associer pour ne pas prendre de poids

Certaines associations d'aliments permettent d'accélérer l'amaigrissement. Encore faut-il savoir lesquelles... en voici quelques-unes pour perdre ses rondeurs, mais surtout pour ne pas les reprendre.

Féculeux et légumes : l'arme anti-stockage

Gardez des légumes au menu, même si le plat comporte déjà une part de féculents (riz, pâtes, pommes de terre...). Les légumes abaissent l'index glycémique des glucides grâce aux fibres qu'ils contiennent. Elles ralentissent leur digestion. Résultat : non seulement on fabrique moins d'insuline, une hormone en partie responsable du stockage des calories, mais en plus, on se met à l'abri des fringales.

Protéines et féculents : pour perdre du "gras"

Les féculents (pain, pâtes, riz...) contiennent des protéines (présentes dans les viandes, le poisson ou les œufs), mais celles-ci ne sont pas suffisamment performantes pour assurer le renouvellement des protéines dans nos muscles et organes. Il leur manque certains acides aminés (les chaînons de base des protéines).

Aussi, pour rester en meilleure forme, et perdre non pas du muscle mais du "gras", ajoutez à vos glucides un aliment riche en protéines animales. Par exemple : poisson ou viande et pommes de terre ou riz. Autre solution, associer deux féculents complémentaires, c'est-à-dire un légume sec et une céréale. Exemple : lentilles et riz, pois-chiches et semoule, haricots noirs et maïs...

Lipides et fibres : pour une peau plus ferme

Un peu de crème avec les épinards, un filet d'huile d'olive sur les tomates ou carottes râpées, ou encore une noisette de beurre sur les haricots verts : ces mélanges n'ont pas qu'un intérêt culinaire !

Ils permettent aussi d'améliorer l'assimilation des vitamines A, D, E et K, ainsi que du carotène. On reste ainsi en meilleure forme, et on conserve une plus jolie peau, plus ferme et plus tonique.

Protéines et légumes : l'association anti-fringale

Même si vous souhaitez perdre rapidement du poids, associez toujours des légumes aux aliments riches en protéines, parce que leurs fibres rassasient, parce que les légumes apportent des vitamines et minéraux, parce que continuer à manger de tout permet de partager des repas conviviaux, même au régime, et d'éviter les frustrations.



Chocolat, biscuits : avec quoi les associer ?

A l'heure du goûter ou en fin de journée, on a souvent envie de se faire plaisir avec un aliment sucré comme du chocolat ou des biscuits. Pour en profiter tout en réduisant les risques de prise de poids, associez-y un aliment à la fois moins riche et rassasiant : un fruit ou produit laitier. Exemple :

- Chocolat et banane ou pomme,
- Biscuits et yaourt nature à 0 % de matières grasses aux fruits.

Intérêt : on modère plus facilement sa consommation d'aliments à risque et on obtient un effet coupe-faim. Résultat : on mange moins au repas suivant.

MAIN VERTE

Bulbes : profondeur de plantation

Une règle simple consiste à planter les bulbes à une profondeur égale à 2 fois leur hauteur. Mais il y a des exceptions, comme le narcisse ou le crocus. Essayons d'y voir clair...

Généralités :

De façon générale, effectivement, on laisse au-dessus du bulbe une hauteur de terre égale à 2 fois la sienne. Mais certains bulbes dérogent à la règle : crocus (hauteur = 2cm) planté à 7cm; narcisse (h = 5cm) planté à 15cm.

Superpositions :

Pour créer des floraisons étalées dans le temps, il est tout à fait possible superposer dans un même pot ou un même massif plusieurs "couches" de bulbes différents.



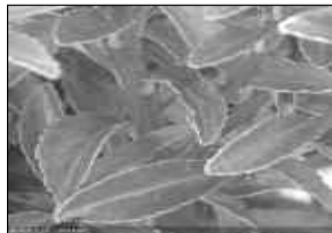
Attention ! Il est néanmoins nécessaire de ne pas les aligner verticalement, pour que les chevelus racinaires ne gênent pas la pousse.

Echelonner les plantations ?

Que ce soit dans le temps ou la profondeur, c'est une mauvaise idée. Ce n'est pas parce que vous planterez la même variété à 2 mois d'intervalle que la floraison sera prolongée, en 2 vagues successives. Les bulbes ont des périodes de floraison assez précises. De même, n'essayez pas de planter plus profondément pour retarder certains par rapport aux autres. Vous risquez tout simplement de ne jamais voir poindre certains bulbes !

Trucs et astuces

Les bordures de feuilles sont dentelées et de couleur marron...



Cela montre que la plante n'est pas assez fraîche et manque d'humidité. Placez alors les plantes sur un terrain mouillé ou mettez-les dans la salle de bain.

Pincer les plantes aromatiques pour une meilleure ramification



Dès le début de la végétation, pincez les pousses entre le pouce et l'index. Cela favorise la ramification et vos touffes seront plus fournies.

Nettoyer les arrosoirs de temps à autres



Les arrosoirs laissent à la longue un dépôt noirâtre au fond et dans le tuyau. Pour les nettoyer, mettez une tasse de vinaigre, 1 c. à soupe de bicarbonate de soude. Laissez reposer un quart-d'heure et frottez ensuite avec une brosse.

Température de l'eau pour arroser les potagers



Evitez d'arroser avec de l'eau glacée. Veillez toujours à ce qu'elle soit de température ambiante. Pour ce faire, entreposez-la dans des arrosoirs et des seaux.

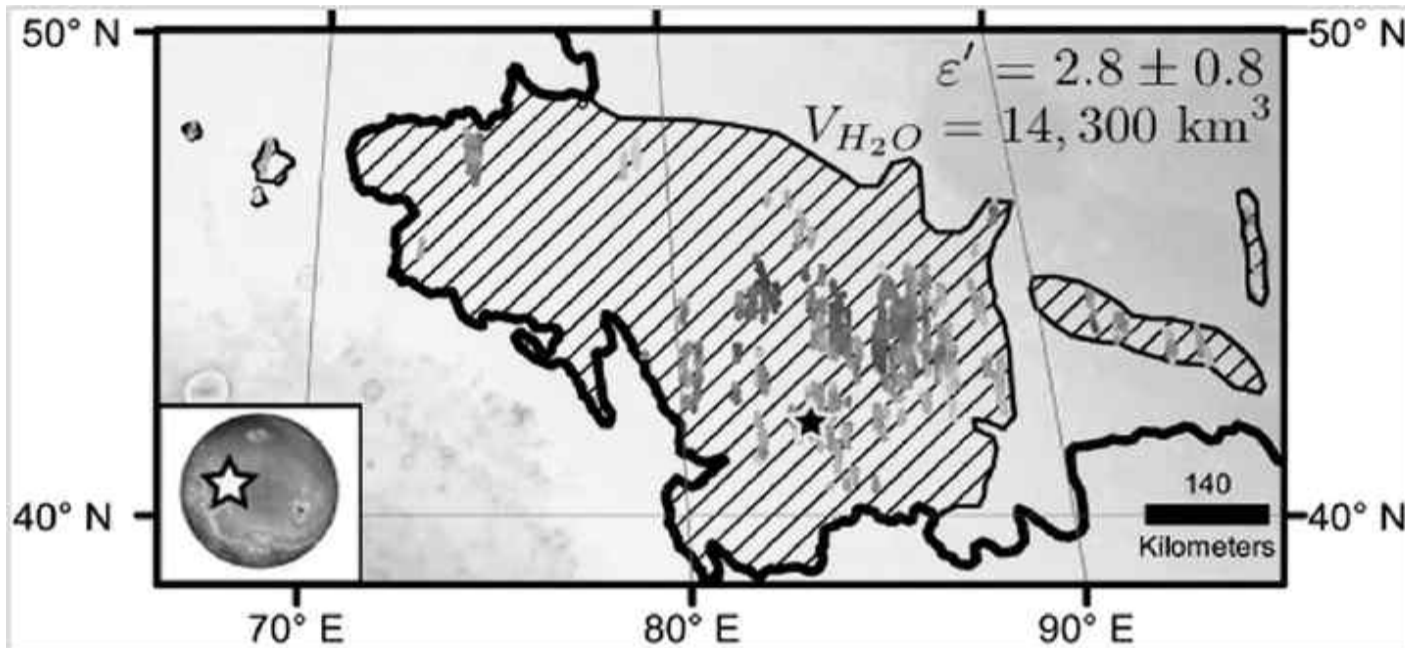
Mots Fléchés N°3276

coup très léger cachottière	↓	adjoint très surpris	↓	variété d'oronge	↓	levée première à lire	↓	poutre de soutien pourpre	↓	pigeon sauvage écrite en vers	↓	réunion confuse	↓
↓		↓				↓		↓		↓			
circons- tance femelle fidèle	→			faisais bouger sodium chimique	→								se moquent
↓				↓				adorera cable de balise	→				↓
test parfum d'aéro	→					métal en lingot	→			puissante presse crevas- ses	→		
↓				pesage du container échelon	→	aplanit	↓			↓		pareil en petit	→
avantage	↓	alcaloïde toxique grosse montre	→							prénom de Baba nouvelles pièces	→		
↓		↓		caverne courroux sur scène	→					↓		il longe le canal petite chatte	→
remor- quais forme de désert	→							fulminer temps de repos	→				
↓			linqe de litterie mettre à part	→				↓		liquide de vessie	→		
obèse	↓	jamais admise vindica- tive	→			possé- deront	→			↓			canal de salin
↓		↓		estime le poids futurs glaciers	→	blessés	↓						chaîne de Russie
jeune entêté sujet imprécis	→					trop utilisés en face du N.O.	→				de bonne heure temps du bronzage	→	
↓		charger	→			↓				fourreau	→		
éclater	→	parvient	↓					maladie de foie	→	porteur de bois	↓		
peu	↓							inanimé	↓				
à poil	→			facile vieux améri- cains	→							arçon du labo teinté de bleu	→
↓				↓									
sable mouvant	→		apposer un parafe entre- toise	→						alumi- nium groupe étoilé	→		cantine à sardines
↓			↓	sortie de l'oeuf	→					↓			
séparera	→							chéchia	→				indubi- table
↓								belle technique	↓				↓
énonça très fort	→							inspirat- rice marque verbale	→				
↓				étoile	→			↓		rivières prises à la source	→		
créatures	→												
						os de l'oreille	→						

SUDOKU	N°3276	SOLUTION SUDOKU	SOLUTIONS MOTS FLECHES 3275																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
<table border="1"> <tr><td></td><td></td><td>4</td><td>2</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>6</td><td></td><td></td><td>1</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>7</td><td>9</td><td></td><td>6</td><td>4</td><td></td><td></td><td>2</td><td></td></tr> <tr><td>6</td><td></td><td></td><td>4</td><td></td><td></td><td>1</td><td>5</td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td>7</td><td></td><td></td><td></td><td>6</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>1</td><td>8</td><td></td><td></td><td>3</td><td></td><td></td><td></td><td>2</td></tr> <tr><td>9</td><td></td><td>8</td><td>2</td><td></td><td>4</td><td>1</td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td>4</td><td></td><td></td><td>7</td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td>1</td><td>3</td><td></td><td></td><td></td></tr> </table>			4	2						6			1						7	9		6	4			2		6			4			1	5				7				6			1	8			3				2	9		8	2		4	1						4			7							1	3				<table border="1"> <tr><td>2</td><td>5</td><td>4</td><td>6</td><td>9</td><td>7</td><td>3</td><td>8</td><td>1</td></tr> <tr><td>9</td><td>3</td><td>7</td><td>5</td><td>1</td><td>8</td><td>2</td><td>6</td><td>4</td></tr> <tr><td>8</td><td>1</td><td>6</td><td>4</td><td>2</td><td>3</td><td>5</td><td>7</td><td>9</td></tr> <tr><td>4</td><td>2</td><td>3</td><td>9</td><td>7</td><td>1</td><td>6</td><td>5</td><td>8</td></tr> <tr><td>5</td><td>9</td><td>8</td><td>2</td><td>3</td><td>6</td><td>1</td><td>4</td><td>7</td></tr> <tr><td>7</td><td>6</td><td>1</td><td>8</td><td>4</td><td>5</td><td>9</td><td>3</td><td>2</td></tr> <tr><td>1</td><td>7</td><td>9</td><td>3</td><td>6</td><td>4</td><td>8</td><td>2</td><td>5</td></tr> <tr><td>6</td><td>4</td><td>5</td><td>1</td><td>8</td><td>2</td><td>7</td><td>9</td><td>3</td></tr> <tr><td>3</td><td>8</td><td>2</td><td>7</td><td>5</td><td>9</td><td>4</td><td>1</td><td>6</td></tr> </table>	2	5	4	6	9	7	3	8	1	9	3	7	5	1	8	2	6	4	8	1	6	4	2	3	5	7	9	4	2	3	9	7	1	6	5	8	5	9	8	2	3	6	1	4	7	7	6	1	8	4	5	9	3	2	1	7	9	3	6	4	8	2	5	6	4	5	1	8	2	7	9	3	3	8	2	7	5	9	4	1	6	<table border="1"> <tr><td>■</td><td>C</td><td>■</td><td>P</td><td>■</td><td>V</td><td>■</td><td>V</td><td>■</td><td>B</td><td>■</td><td>G</td><td>■</td><td>A</td></tr> <tr><td>■</td><td>V</td><td>■</td><td>O</td><td>■</td><td>L</td><td>■</td><td>A</td><td>■</td><td>T</td><td>■</td><td>I</td><td>■</td><td>S</td></tr> <tr><td>■</td><td>Q</td><td>■</td><td>U</td><td>■</td><td>I</td><td>■</td><td>E</td><td>■</td><td>T</td><td>■</td><td>U</td><td>■</td><td>D</td></tr> <tr><td>■</td><td>A</td><td>■</td><td>U</td><td>■</td><td>T</td><td>■</td><td>R</td><td>■</td><td>E</td><td>■</td><td>S</td><td>■</td><td>E</td></tr> <tr><td>■</td><td>E</td><td>■</td><td>T</td><td>■</td><td>E</td><td>■</td><td>A</td><td>■</td><td>T</td><td>■</td><td>R</td><td>■</td><td>O</td></tr> <tr><td>■</td><td>O</td><td>■</td><td>T</td><td>■</td><td>E</td><td>■</td><td>B</td><td>■</td><td>R</td><td>■</td><td>A</td><td>■</td><td>N</td></tr> <tr><td>■</td><td>T</td><td>■</td><td>U</td><td>■</td><td>O</td><td>■</td><td>Y</td><td>■</td><td>E</td><td>■</td><td>D</td><td>■</td><td>O</td></tr> <tr><td>■</td><td>P</td><td>■</td><td>E</td><td>■</td><td>R</td><td>■</td><td>I</td><td>■</td><td>L</td><td>■</td><td>S</td><td>■</td><td>M</td></tr> <tr><td>■</td><td>R</td><td>■</td><td>T</td><td>■</td><td>I</td><td>■</td><td>S</td><td>■</td><td>A</td><td>■</td><td>N</td><td>■</td><td>E</td></tr> <tr><td>■</td><td>T</td><td>■</td><td>I</td><td>■</td><td>G</td><td>■</td><td>R</td><td>■</td><td>E</td><td>■</td><td>E</td><td>■</td><td>S</td></tr> <tr><td>■</td><td>E</td><td>■</td><td>L</td><td>■</td><td>A</td><td>■</td><td>N</td><td>■</td><td>S</td><td>■</td><td>A</td><td>■</td><td>M</td></tr> <tr><td>■</td><td>U</td><td>■</td><td>S</td><td>■</td><td>A</td><td>■</td><td>N</td><td>■</td><td>O</td><td>■</td><td>U</td><td>■</td><td>R</td></tr> <tr><td>■</td><td>C</td><td>■</td><td>H</td><td>■</td><td>E</td><td>■</td><td>V</td><td>■</td><td>R</td><td>■</td><td>I</td><td>■</td><td>E</td></tr> <tr><td>■</td><td>N</td><td>■</td><td>I</td><td>■</td><td>E</td><td>■</td><td>A</td><td>■</td><td>E</td><td>■</td><td>D</td><td>■</td><td>E</td></tr> <tr><td>■</td><td>N</td><td>■</td><td>T</td><td>■</td><td>E</td><td>■</td><td>L</td><td>■</td><td>A</td><td>■</td><td>N</td><td>■</td><td>C</td></tr> <tr><td>■</td><td>G</td><td>■</td><td>U</td><td>■</td><td>E</td><td>■</td><td>R</td><td>■</td><td>R</td><td>■</td><td>E</td><td>■</td><td>S</td></tr> <tr><td>■</td><td>T</td><td>■</td><td>U</td><td>■</td><td>E</td><td>■</td><td>E</td><td>■</td><td>A</td><td>■</td><td>G</td><td>■</td><td>E</td></tr> <tr><td>■</td><td>L</td><td>■</td><td>O</td><td>■</td><td>I</td><td>■</td><td>L</td><td>■</td><td>L</td><td>■</td><td>B</td><td>■</td><td>E</td></tr> <tr><td>■</td><td>D</td><td>■</td><td>E</td><td>■</td><td>P</td><td>■</td><td>O</td><td>■</td><td>T</td><td>■</td><td>E</td><td>■</td><td>R</td></tr> <tr><td>■</td><td>S</td><td>■</td><td>E</td><td>■</td><td>N</td><td>■</td><td>E</td><td>■</td><td>A</td><td>■</td><td>S</td><td>■</td><td>M</td></tr> </table>	■	C	■	P	■	V	■	V	■	B	■	G	■	A	■	V	■	O	■	L	■	A	■	T	■	I	■	S	■	Q	■	U	■	I	■	E	■	T	■	U	■	D	■	A	■	U	■	T	■	R	■	E	■	S	■	E	■	E	■	T	■	E	■	A	■	T	■	R	■	O	■	O	■	T	■	E	■	B	■	R	■	A	■	N	■	T	■	U	■	O	■	Y	■	E	■	D	■	O	■	P	■	E	■	R	■	I	■	L	■	S	■	M	■	R	■	T	■	I	■	S	■	A	■	N	■	E	■	T	■	I	■	G	■	R	■	E	■	E	■	S	■	E	■	L	■	A	■	N	■	S	■	A	■	M	■	U	■	S	■	A	■	N	■	O	■	U	■	R	■	C	■	H	■	E	■	V	■	R	■	I	■	E	■	N	■	I	■	E	■	A	■	E	■	D	■	E	■	N	■	T	■	E	■	L	■	A	■	N	■	C	■	G	■	U	■	E	■	R	■	R	■	E	■	S	■	T	■	U	■	E	■	E	■	A	■	G	■	E	■	L	■	O	■	I	■	L	■	L	■	B	■	E	■	D	■	E	■	P	■	O	■	T	■	E	■	R	■	S	■	E	■	N	■	E	■	A	■	S	■	M
		4	2																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
6			1																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
7	9		6	4			2																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
6			4			1	5																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
		7				6																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
1	8			3				2																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
9		8	2		4	1																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
			4			7																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
				1	3																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
2	5	4	6	9	7	3	8	1																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
9	3	7	5	1	8	2	6	4																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
8	1	6	4	2	3	5	7	9																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
4	2	3	9	7	1	6	5	8																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
5	9	8	2	3	6	1	4	7																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
7	6	1	8	4	5	9	3	2																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
1	7	9	3	6	4	8	2	5																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
6	4	5	1	8	2	7	9	3																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
3	8	2	7	5	9	4	1	6																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
■	C	■	P	■	V	■	V	■	B	■	G	■	A																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
■	V	■	O	■	L	■	A	■	T	■	I	■	S																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
■	Q	■	U	■	I	■	E	■	T	■	U	■	D																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
■	A	■	U	■	T	■	R	■	E	■	S	■	E																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
■	E	■	T	■	E	■	A	■	T	■	R	■	O																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
■	O	■	T	■	E	■	B	■	R	■	A	■	N																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
■	T	■	U	■	O	■	Y	■	E	■	D	■	O																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
■	P	■	E	■	R	■	I	■	L	■	S	■	M																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
■	R	■	T	■	I	■	S	■	A	■	N	■	E																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
■	T	■	I	■	G	■	R	■	E	■	E	■	S																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
■	E	■	L	■	A	■	N	■	S	■	A	■	M																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
■	U	■	S	■	A	■	N	■	O	■	U	■	R																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
■	C	■	H	■	E	■	V	■	R	■	I	■	E																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
■	N	■	I	■	E	■	A	■	E	■	D	■	E																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
■	N	■	T	■	E	■	L	■	A	■	N	■	C																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
■	G	■	U	■	E	■	R	■	R	■	E	■	S																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
■	T	■	U	■	E	■	E	■	A	■	G	■	E																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
■	L	■	O	■	I	■	L	■	L	■	B	■	E																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
■	D	■	E	■	P	■	O	■	T	■	E	■	R																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
■	S	■	E	■	N	■	E	■	A	■	S	■	M																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															

Un important glacier découvert sous la surface de Mars

Ce sera peut-être là, sur Utopia Planitia, que se posera la première mission habitée sur Mars à l'horizon de la décennie 2030. Pourquoi ? Parce que de nouveaux indices suggèrent que des quantités de glace d'eau importantes s'y cachent sous la surface, à faible profondeur, ce qui rendrait cette ressource particulièrement accessible aux futurs explorateurs et colons.



En effet, une équipe qui a examiné les données recueillies par le radar Sharad (Shallow Subsurface Radar), l'un des six instruments qui équipe la sonde MRO (Mars Reconnaissance Orbiter) au fil de 600 passages au-dessus du sud-ouest de ce bassin de 3.300 km de

diamètre qui s'étend aux latitudes moyennes, dans l'hémisphère nord de la Planète rouge, estime que le sous-sol cache (entre 39 et 49° de latitude) un dépôt de glace d'eau aussi vaste que le Nouveau-Mexique, soit une superficie à peu près équivalente à la moitié de celle de la France. Le vol-

ume d'eau serait aussi important que celui du lac Supérieur. Son épaisseur varierait de 80 à 170 mètres et il suffirait de creuser à des profondeurs de un à dix mètres seulement pour rencontrer ce mélange de glace, de roches et de poussières. Signalons que sans la couche superficielle, une grande par-

tie de ce dépôt qui représenterait moins d'un pour cent de toute la glace d'eau martienne, se serait sublimé depuis longtemps.

Du point de vue de l'exploration humaine de Mars, cette région présente donc l'avantage de disposer de ressources en eau accessibles, en plus d'être relativement plate et située à ces latitudes.

Répartition diagonale des dépôts de glace d'eau sous la surface de Mars dans la région d'Utopia Planitia. © Nasa, JPL-Caltech, Université de Rome, ASI, PSI

D'où vient ce gisement de glace d'eau ?

Pour Cassie Stuurman, de l'Institut de géophysique à l'université du Texas, et auteure principale de l'étude publiée dans *Geophysical Research Letters*, « ce dépôt est probablement formé des chutes de neige accumulée et devenue une couche de glace mélangée avec de la poussière au cours d'une période dans l'histoire de Mars où l'axe de la planète était beaucoup plus incliné qu'aujourd'hui ».

Les prothèses de haute technologie non pensées pour les humains

Vous connaissez sans doute déjà les prothèses *Reine des Neiges*, *Iron Man* et *Star Wars*, conçues pour renforcer la confiance des enfants à qui il manque un membre. Sachez qu'il est désormais possible de rencontrer le premier homme à bénéficier de la main de Luke Skywalker. Grâce à la technologie actuelle, qui ne cesse de s'améliorer, certains de ces appareils de fiction finissent par entrer dans la vie de tous les jours.

Au printemps, le programme Haptix, de la Defense Advanced Research Projects Agency a fait couler beaucoup d'encre grâce à l'un de ces tout derniers prototypes

de prothèse de main. Cet appareil du laboratoire de recherche du ministère de la Défense apporte une grande nouveauté à la technologie prothétique: le sens du toucher. Sans sensation, quelle que soit l'excellence de la main, on ne peut reproduire un niveau humain, a déclaré Dustin Tyler, un chercheur au Functional Neural Interface Lab de la Case Western Reserve University.

De grands progrès

Ce point de vue rejoint les objectifs actuels de la recherche en technologie prothétique, qui sont de concevoir des appareils inspirés de la biologie humaine, capa-



bles de reproduire les caractéristiques fonctionnelles et anatomiques d'un membre humain. Les récents progrès

dans la technologie de la prothèse -notamment les articulations des doigts qui bougent comme des doigts séparés et

les biomatériaux qui imitent les muscles humains- sont pour le moins extraordinaires.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

AÉROSOL

Inventeur : Eric Rothelm

Date : 1926

Lieu : Norvège

Le 9 février 1926, le chimiste Éric Rothelm réussit à pulvériser un liquide contenu dans un flacon métallique, le liquide sous pression est expulsé au moyen d'un gaz. Utilisée pendant la Seconde Guerre mondiale pour protéger les soldats des moustiques.



60 SECONDES CHRONO



20h55



Randall Raines, dit Memphis, a tiré un trait sur son passé de voleur de voitures, et préfère désormais les réparer tranquillement dans son garage. Un matin, il reçoit la visite d'un ancien membre de son gang, Jackson, venu l'avertir des ennuis de son frère Kip. Ce dernier, impliqué dans un mauvais coup, est retenu en otage et menacé de mort par le truand Raymond Calitri, qui lui reproche de ne pas avoir honoré un contrat. Pour le tirer d'affaire, Memphis doit voler en une nuit cinquante voitures de luxe disséminées à travers la ville. Prêt à tout pour sauver son frère, il réunit dans l'urgence ses anciens partenaires : Otto Halliwell, Atley Jackson et Sara, celle qu'il a toujours aimée... Une occasion pour la police d'enfin mettre la main sur lui ?

PIÈGE DE CRISTAL



20h55



John McClane, policier à New York, vient passer Noël à Los Angeles avec son épouse Holly dont il est séparé, dans l'espoir de se réconcilier. Il la rejoint au siège de Nakatomi, une multinationale japonaise pour laquelle elle travaille. Alors que les employés font la fête, un commando mené par un certain Hans investit l'immeuble. McClane est dans la salle de bains quand tous les salariés sont pris en otages.

MEURTRES AU PARADIS



20h55



Stephen Langham, un scientifique, est découvert mort sur le pan d'un volcan en activité, que lui et son équipe surveillaient activement. Il était parti la veille au soir vérifier certaines données. Si tout porte à croire que l'homme a succombé à un arrêt cardiaque, l'inspecteur-chef Humphrey reste intrigué par l'absence de lampe torche au côté de Langham. Bien vite, il apparaît évident qu'il ne s'agit pas d'une mort naturelle. Quel est le mobile du crime ? Et comment le meurtrier a-t-il agi ? Cette affaire complexe n'empêche pas Humphrey de continuer à chercher l'amour. Il attend avec impatience le retour de Martha, une ancienne amie de Londres...

OCEAN'S THIRTEEN



20h55



Reuben, membre respecté d'une équipe d'escrocs, s'associe à Willie Bank, un homme d'affaires, pour construire à Las Vegas un hôtel prestigieux, destiné à abriter un casino. Mais Bank, mégalomane, n'entend pas s'embarrasser d'un second couteau. Il exclut Reuben de l'affaire et le ruine. Démoralisé, persuadé d'être trop vieux pour survivre dans le monde des affaires, Reuben, victime d'une crise cardiaque, se laisse mourir. Ses amis, Danny Ocean, Linus et Rusty en tête, décident de se réunir pour venger leur compagnon et lui redonner goût à la vie. Ils mettent au point un plan ingénieux pour saboter l'ouverture de l'hôtel construit par Bank. Au passage, ils tentent de provoquer un maximum de pertes à son casino, sans oublier de délester Bank de quelques diamants...



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

L'HOMME QUI TUA
LIBERTY VALANCE

20h55



Ransom Stoddard, sénateur âgé et reconnu, assiste à l'enterrement de son vieil ami Tom Doniphon, dans la petite ville de Shinbone. Intrigués, les journalistes locaux interrogent l'homme politique sur son passé. Il raconte comment, alors qu'il arrivait dans l'Ouest, sa diligence fut attaquée par un bandit de grand chemin du nom de Liberty Valance. A l'époque, Stoddard s'était allié à Doniphon pour traquer ce hors-la-loi.

COLUMBO : MEURTRE
SOUS PRESCRIPTION

20h55



Roy Flemming, un médecin psychiatre de renom, croit avoir réalisé le crime parfait : tuer son épouse, avec la complicité de sa maîtresse. Malheureusement pour lui, c'est le lieutenant Columbo qui est chargé de l'enquête. Le moindre détail soulevé par le policier est comme un grain de sable dans le scénario imaginé par l'arrogant praticien...

PAPA OU MAMAN



20h55



Florence et Vincent Leroy ont tout eu pour être heureux : un mariage réussi, de bons métiers, une magnifique maison et trois beaux enfants. Mais le couple a désormais décidé de divorcer. Après avoir annoncé la nouvelle à leurs enfants ébahis, Florence et Vincent tentent également de réussir leur divorce. Une opération pourtant compliquée dès lors qu'aucun des deux parents ne désire obtenir la garde de leur progéniture. Lorsque le juge leur demande de trouver un accord sur le sujet auquel cas ce sera aux enfants de choisir, chacun des deux époux rivalise de coups bas et multiplie les actions retorses pour inciter les chérubins à préférer aller vivre chez l'autre...

ESPRITS CRIMINELS
TAILLER DANS LE VIF

20h55



Un homme est retrouvé à Tempe, dans l'Arizona, l'abdomen tailladé par une inscription. Les agents reconnaissent le mode opératoire d'un tueur en série, récemment évadé de prison. Un nouvel agent, Luke Alvez, intègre l'équipe. Il travaillait auparavant pour l'unité des fugitifs du FBI. Il avait déjà traqué le suspect. Toujours très affecté par le départ de Derek, Reid a du mal à sympathiser avec lui.



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.comRédactrice en chef : Kahina Hammoudi
e-mail : redaction@lemidi-dz.comStandard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 021.93.69.29Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha
Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

CÉLINE DION

"VOUS AVEZ EU UN TEL IMPACT SUR MA VIE..."

Attendue avec impatience par ses fans européens, alors qu'elle doit entamer sa tournée estivale le 15 juin à la Royal Arena de Copenhague, Céline Dion a adressé un touchant message aux membres LGBTQ qui la suivent depuis des années, en cette période de marches des fiertés qui se tiennent aux quatre coins du

monde. Un mot pour chacun... Après son hommage aux victimes de Manchester, où elle donnera elle-même deux concerts cet été, Céline Dion s'adresse cette fois - et ce n'est pas la première - à ses fans de la communauté LGBTQ. Répondant favorablement à l'initiative du magazine Billboard, qui a demandé à 70

stars de rédiger une lettre ouverte à leurs fans gays, la diva québécoise écrit : "Je suis honorée d'être capable d'offrir des mots d'enthousiasme, d'encouragement et de force en soutien à la Pride [terme anglais pour la marche des fiertés, ndlr] et à tous mes amis de la communauté LGBTQ (...). J'ai été chanceuse d'être

entourée de tant de belles personnes de cette communauté tout au long de ma carrière, que ce soit de talentueux artistes, des musiciens, des producteurs, des paroliers, des collègues qui ont contribué de manière significative à mon succès et, enfin, tous ces fans fidèles qui se sont tenus à mes côtés, par amour", écrit-elle.



CHRIS CORNELL

NOUVEAUX ÉLÉMENTS SUR SON SUICIDE, SA FEMME AVAIT VU JUSTE...

Le rapport d'analyses toxicologiques corrobore l'hypothèse de Vicky, qui ne voulait pas croire que son mari Chris Cornell se soit délibérément suicidé... Une semaine après les très émouvantes obsèques de Chris Cornell à l'Hollywood Forever Cemetery de Los Angeles, en présence d'une foule de stars amies chagrénées, les résultats des analyses toxicologiques pratiquées suite à sa mort peu après minuit le 18 mai 2017 dans un hôtel de Detroit viennent apporter un éclairage déterminant.



LAKE BELL

L'ACTRICE EST MAMAN POUR LA DEUXIÈME FOIS

Carnet rose pour l'actrice américaine Lake Bell ! La star de 38 ans a donné naissance à son deuxième enfant, rapporte le magazine People. La jeune femme, notamment vue dans la série de Netflix Wet Hot American Summer : First Day of Camp, a accueilli un petit garçon. C'est la représentante de l'actrice, mariée au tatoueur Scott Campbell, qui a confirmé l'information au magazine américain, vendredi 2 juin 2017. Toutefois, Lake Bell et son époux souhaitent garder pour eux, du moins pour le moment, les détails de cette naissance puisqu'ils n'ont pas donné la date de l'accouchement, ni le prénom du petit garçon... L'actrice avait révélé sa seconde grossesse en décembre dernier, dévoilant son baby bump lors d'une soirée à Los Angeles.

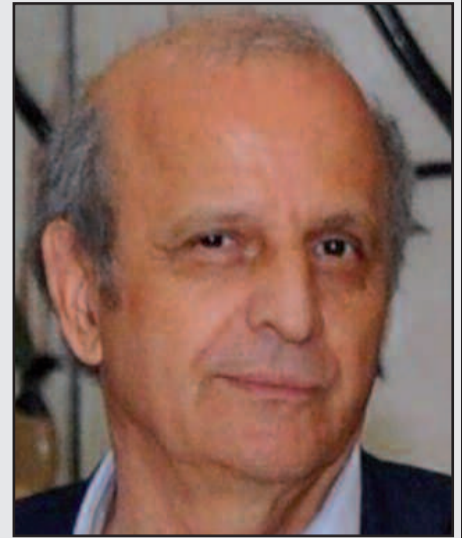
HASSEN BACHIR CHERIF ET GHANIA YACEF TIRENT LEUR RÉVÉRENCE
LA PRESSE ALGÉRIENNE EN DEUIL



La presse algérienne est endeuillée ce matin. Hassen Bachir Cherif, directeur du quotidien La Tribune et Ghania Yacef, journaliste à la radio El Bahdja ont tiré leurs révérences.

Ghania Yacef, ghanou, comme l'appelait ses proches, était une enfant de la radio. Elle y avait fait ses premiers pas et s'y est installée pour toujours. Au fil de ses expériences et des années, elle a fini par devenir une animatrice incontournable au niveau de Radio El Bahdja. De sa célèbre émission Ness Bladi à sa forme jeune Ouled Bladi, Ghania a prouvé ses talents dans ces directs de la radio FM la plus écoutée du pays. La parole aisée, le verbe qui accroche, le rire communicatif, Ghania volubile avait conquis ses auditeurs pour toujours, ils se souviendront d'elle comme l'animatrice qui débattait avec eux de tous leurs problèmes et qui tentait de les aider à leur trouver des solutions. Elle a fait preuve de courage jusqu'au bout. Elle a combattu la maladie et partie sans faire de bruit. L'autre perte de la presse écrite est le directeur de La Tribune Hassen Bachir Cherif. Il est parti ce matin sur la pointe

des pieds suite à un arrêt cardiaque. Après avoir été journaliste au quotidien El Moudjahid à ses débuts, Hassen Bachir Cherif, a été un des membres fondateurs de La Nation avant de décider avec le défunt Kheireddine Ameyar de lancer le quotidien La Tribune en 1994. Il prendra les commandes du journal après le décès tragique de M. Ameyar le 9 juin 2000. Tous les journalistes passés par la Tribune, gardent de lui l'image d'un patron très spécial. Parfois colérique, d'autres fois hilarant, souvent plaisantin, Hassen Bachir Cherif avait ce on ne sait quoi qui faisait de lui un homme attachant. Il disait que le personnel de la Tribune "était une famille" qui se devait d'être "solidaire dans la joie comme dans la tristesse." Incrédules, les collègues de la Tribune n'arrivent toujours pas à réaliser que BCH, comme on le surnommait dans les rédactions, n'animerait plus sa réunion de la rédaction quotidienne.



Dix-sept ans après le départ brutal de Kheireddine Ameyar, Hassen Bachir Cherif choisit de le rejoindre sans crier gare. Il est inhumé hier après la prière de al Asr au cimetière de Ben Aknoun.

CONDOLÉANCES

La corporation des journalistes est en deuil. En moins de 24 heures, nous venons de perdre deux journalistes. D'abord Ghania Yacef Toumi, enfant de la radio, était connue pour sa bonne humeur tant à l'antenne qu'en dehors. Tout au long de sa longue carrière radiophonique, elle a eu à animer plusieurs émissions pour les jeunes, les femmes et la

société de manière générale. Elle était mère de trois enfants. Puis la mort vient nous arracher Bachir Chérif Hassan, une des figures majeure du paysage médiatique national depuis l'apparition du pluralisme en Algérie, est décédé hier à 4 heures du matin, suite à un arrêt cardiaque. BCH, comme on le surnommait

avec La Tribune, disparaît au moment où la affectueusement dans la presse, est directeur de la publication et gérant du quotidien La Tribune qu'il avait fondé dans les années 90 avec une autre grande figure, qui n'est plus de ce monde, Khéireddine Ameyar. Personnage chaleureux avec une certaine truculence, Bachir Chérif dont le nom rime avec La Tribune, disparaît au moment où la

presse écrite, dont il est un des militants traverse une zone de turbulence. En cette douloureuse circonstance, toute l'équipe du Midi Libre, à sa tête son Gérant M. Réda Mehigueni, et La rédactrice en chef Mme Kahina Hammoudi, présente aux familles des deux défunts ses sincères condoléances et les assure de sa profonde compassion.

«A Dieu nous appartenons et lui nous retournons».

PUBLICITÉ

Λ: X U·XX: O | O·CE·I, εI+: OI: + ·Λ Π: II: OIε Ψ:]I OεI

navigui 4G

**DURANT LE MOIS DE RAMADHAN
L'INTERNET EST DOUBLÉ**

MODEM 4G

120Go + Modem 4G + **15000 DA**

Pendant 12 mois + Modem 4G + Gratuits pendant un mois

Pour seulement

www.mobilis.dz

www.mobilis.dz

www.mobilis.dz